

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT**

**RAPPORT SUR LES
FINANCES PUBLIQUES**
GESTION 2017

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT**

**RAPPORT SUR LES
FINANCES PUBLIQUES**
GESTION 2017

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ATD	: Avis à tiers détenteurs
BAD	: Banque africaine de développement
BCE	: Banque centrale européenne
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
BGCT	: Balance générale des comptes du trésor
BIC	: Bénéfices industriels et commerciaux des sociétés
BTP	: Bâtiments et travaux publics
CCVA	: Centre de contrôle des véhicules automobiles
CEDEAO	: Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
CENTIF	: Cellule nationale de traitement des informations financières
CFA	: Communauté financière africaine
CGAB	: Cadre général d'organisation des appuis budgétaires
CGI	: Code général des impôts
CID	: Circuit informatisé de la dépense
CIFE	: Circuit intégré de financement extérieur
COMATEF	: Commission d'analyse des propositions technique et financières des partenaires privés
DDP	: Direction de la dette publique
DG-CMEF	: Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers
DGD	: Direction générale des douanes
DGEP	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGI	: Direction générale des impôts
DGTCP	: Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DSOFE	: Direction du suivi des opérations financières de l'Etat
EPE	: Etablissements, publics de l'Etat
FBCF	: Formation brute de capital fixe
FMI	: Fonds monétaire international
HIMO	: Haute intensité de mains d'œuvre
IFU	: Identifiant financier unique
LBC/FT	: Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
LOLF	: Loi organique relative aux lois de finances
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
PEFA	: Public expenditure and financial accountability
PIB	: Produit intérieur brut

PNDES	: Plan national de développement économique et social
PPC	: Programme pluriannuel de convergence
PPP	: Partenariat public privé
PTF	: Partenaires techniques et financiers
RAR	: Restes à recouvrer
RFP	: Rapport sur les finances publiques
SIFIM	: Service d'intermédiation financière indirectement mesuré
SIGASPE	: Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat
SIMP	: Système intégré des marchés publics
SINTAX	: Système informatisé de taxation
SYDONIA	: Système douanier automatisé
SYGICOD	: Système de gestion du contentieux douanier
TOFE	: Tableau des opérations financières de l'Etat
TR	: Taxe de résidence
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
UCAO	: Unité de compte de l'Afrique de l'ouest
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest africaine
UV	: Unités de vérification

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
TABLE DES MATIERES.....	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
LISTE DES ENCADRES	vii
AVANT-PROPOS	viii
RESUME	1
INTRODUCTION	3
I PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL.....	4
I.1 EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	4
I.1.1 Dans les pays avancés	4
I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement.....	5
I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL	7
I.2.1 Evolution du PIB	7
I.2.2 Ressources du PIB	7
I.2.3 Emplois du PIB.....	9
I.2.4 Prix et inflations	10
II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES	11
II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES.....	11
II.1.1 Ressources intérieures	11
II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures	15
II.2 PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET GESTION DES DEPENSES.....	17
II.2.1 Programmation budgétaire	17
II.2.2 Gestion des dépenses	17
II.3 GESTION DES COMPTES PUBLICS ET LA SAUVEGARDE DES INTERETS FINANCIERS ET DU PATRIMOINE DE L'ETAT	18
II.3.1 Gestion du patrimoine de l'Etat	18
II.3.2 Réglementation financière	18
II.3.3 Comptabilité et reddition des comptes	19
II.4 CONTROLE, AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LE FAUX ET LA CORRUPTION	19
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES	24
III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT.....	24
III.2.1 Recettes totales et dons	24
III.2.2 Dépenses totales et prêts nets	28
III.1.2.1 Dépenses totales.....	28
III.1.2.2 Prêts nets.....	34
III.2.3 Soldes budgétaires et financement.....	35
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques	35
III.1.3.2 Financement du déficit	37
III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES	39
III.2.1 Dons	39
III.2.2 Prêts.....	40
III.3 MOBILISATION DE L'EPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE.....	41
III.3.1 Au titre des bons du trésor.....	41
III.3.2 Au titre des obligations du trésor	41
III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE.....	42
III.4.1 Encours de la dette publique.....	42
III.4.2 Service de la dette publique.....	42
IV SITUATION DES CRITERES DE CONVERGENCE.....	44
IV.1 CRITERES DE L'UEMOA	44

IV.1.1 Critères de premier rang.....	44
IV.1.2 Critères de second rang.....	44
IV.2 CRITERES DE LA CEDEAO	45
IV.2.1 Critères de premier rang.....	45
IV.2.2 Critères de second rang.....	46
V DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES.....	47
V.1 DIFFICULTES	47
V.1 Difficultés liées à la mobilisation des ressources	47
V.2 Difficultés liées à l'exécution des dépenses.....	48
V.2 PRINCIPAUX DEFIS.....	48
V.2.1 Défis d'ordre général.....	48
V.2.2 Défis liés à la mobilisation des ressources	48
V.2.3 Défis liés à l'exécution des dépenses	48
V.3 PERSPECTIVES	49
V.3.1. En matière des recettes propres	49
V.3.2. En matière de ressources extérieures	49
V.3.3. En matière de gestion des dépenses budgétaires.....	50
CONCLUSION	51
ANNEXES.....	a
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE.....	b
ANNEXE 2 : EQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2017	c
ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT.....	d
ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT DE 2012-2017	g
ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2017 EN MILLIONS DE FCFA	n
ANNEXE 6: EVOLUTION DES CRITERES DE L'UEMOA DE 2011-2016.....	o
ANNEXE 7 : NOUVELLES RECETTES DE SERVICE IDENTIFIEES EN 2017	p

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des recettes totales et dons sur la période 2012-2017 (en milliards de francs CFA)	28
Tableau 2 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2012-2017 (en milliards de francs CFA)	35
Tableau 3 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2012-2017 (en milliards FCFA).....	40
Tableau 4 : Evolution de la situation de la dette publique sur la période 2012-2017	43
Tableau 5 : Etat des critères de convergence de l'UEMOA au titre de 2016 et 2017	45
Tableau 6 : Etat des critères de convergence de la CEDEAO au titre de 2016 et 2017	46

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Croissance économique dans les différents regroupements des pays (en %)	6
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2014-2017	9
Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2017 (en milliards de FCFA).....	26
Graphique 4 : Evolution des recettes totales et dons sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)	27
Graphique 5 : Evolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2012-2017 (en milliards FCFA).....	29
Graphique 6 : Evolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2012-2017 (en milliards FCFA).....	29
Graphique 7 : Evolution des dépenses de personnel sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)	30
Graphique 8 : Evolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2012-2017	31
Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2012-2017	31
Graphique 10 : Evolution des transferts courants sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)	32
Graphique 11 : Evolution des dépenses en capital sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA).....	33
Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des dépenses en capital sur la période 2012-2017.....	33
Graphique 13 : Evolution des composantes des investissements financés sur ressources extérieures sur la période 2012-2017	34
Graphique 14 : Evolution du solde global base engagement sur la période 2012-2017	36
Graphique 15: Evolution du solde budgétaire de base sur la période 2012-2017	36
Graphique 16 : Evolution du solde global base caisse sur la période 2012-2017	37
Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2012-2017	38
Graphique 18 : Evolution des dons reçus au titre des appuis budgétaires sur la période 2012-2017	39
Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA).....	40
Graphique 20 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2012-2017	42
Graphique 21 : Structure du service de la dette publique sur la période 2012-2017	43

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2017	14
Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2017	17
Encadré 3 : Principaux résultats de l'évaluation PEFA.....	20
Encadré 4 : Principaux résultats et recommandations de l'évaluation PIMA	20
Encadré 5 : Evaluation des performances de l'administration fiscale par l'outil TADAT 2017	21



Dans le cadre de la reddition des comptes et la promotion de la transparence dans la gestion des finances publiques, le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID), s'est engagé à assurer la diffusion régulière des informations économiques et financières par la production et la diffusion d'un Rapport annuel sur les finances publiques (RFP).

Le présent RFP, treizième (13^{ème}) du genre, a été élaboré afin de rendre compte de la situation des finances publiques et de la mise en œuvre des actions majeures ayant marqué l'année 2017. Il vise à mettre à la disposition du public des informations économiques et financières en analysant l'évolution des principaux agrégats des finances publiques. En outre, le RFP permet d'assurer une meilleure visibilité des actions menées dans le domaine des finances publiques.

Au cours de l'année 2017, la gestion des finances publiques s'est faite dans un contexte de reprise de l'activité économique, de mise en œuvre de réformes budgétaires et de poursuite des grands chantiers du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Je voudrais féliciter l'équipe de rédaction et l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à l'amélioration et à l'assainissement de la gestion des finances publiques. Je les exhorte à redoubler d'efforts afin de consolider les acquis et de relever les éventuels défis.

A l'endroit des différents partenaires du MINEFID, je renouvelle ma gratitude pour leur appui constant dans la mise en œuvre des grands chantiers du PNDES.

**Le Ministre de l'économie, des finances
et du développement**

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI
Officier de l'Ordre National

RESUME

En 2017, la croissance économique mondiale s'est établie à 3,8% contre 3,2% en 2016, en accélération aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

Au plan national, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte difficile caractérisé par une situation sécuritaire fragile et une récurrence des revendications sociales. Malgré ce contexte, l'économie nationale a enregistré une augmentation des investissements et une accélération de son rythme de croissance économique, ressortant à 6,7% en 2017 contre 5,9% en 2016.

Ainsi plusieurs actions et mesures visant principalement à améliorer le niveau de mobilisation des ressources budgétaires et leur gestion ont été entreprises en vue de rendre les finances publiques performantes et dynamiques au Burkina Faso.

A fin 2017, l'ensemble des recettes totales et dons se sont établis à 1 583,57 milliards de francs CFA sur une prévision totale de 1 795,38 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 88,2%. Ainsi, les recettes totales et dons ont progressé de 12,1% par rapport à 2016. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se sont chiffrés à 2 146,47 milliards de francs CFA contre 1 665,04 milliards de francs CFA en 2016, soit une hausse de 28,9%. Le solde global base engagement est ressorti déficitaire de 562,9 milliards de francs CFA.

Le déficit base caisse a été couvert par un financement global de 482,57 milliards de francs CFA en 2017 contre 164,28 milliards de francs CFA en 2016. Ce financement est composé de 74,28 milliards de francs CFA de financement extérieur net et de 408,28 milliards de francs CFA de financement intérieur net.

Les recettes totales recouvrées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à 1 389,27 milliards de francs CFA en 2017 contre 1 230,51 milliards de francs CFA en 2016, soit une hausse de 12,9%, représentant 158,76 milliards de francs CFA.

Quant à la dette publique, son encours en 2017 a connu une hausse de 10,8% par rapport à son niveau de 2016. Concernant le service de la dette, il a enregistré une progression de 0,4%.

Aussi, en 2017 le Gouvernement burkinabè, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et de financement du développement. Ainsi, il a organisé douze (12) émissions de bons du trésor et onze (11) émissions d'obligations du trésor. Cela a permis de mobiliser 630,35 milliards de francs CFA sur le marché financier sous régional contre 468,50 milliards de francs CFA en 2016, soit un taux d'accroissement de 34,5%.

Concernant les critères de convergence de l'UEMOA, en 2017, le Burkina Faso a respecté deux (02) des trois (03) critères de premier rang. Cependant, les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés.

En outre, pour les critères de convergence de la CEDEAO, le pays a respecté cinq (05) critères sur un ensemble de six (06) critères dont trois (03) critères de premier rang et les deux (02) critères de second rang.

En dépit des performances enregistrées, la gestion des finances publiques en 2017 a connu des difficultés, ce qui implique la nécessité pour le MINEFID de relever un certain nombre de défis. Il s'agit notamment du renforcement du dialogue et de la cohésion sociale, de l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures pour financer le développement, du renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, de l'amélioration de la planification et du suivi des investissements et de la rationalisation des dépenses courantes.

INTRODUCTION

La bonne gestion des finances publiques occupe une place importante dans les politiques publiques d'un Etat pour l'atteinte des objectifs de développement. Au Burkina Faso, les finances publiques constituent l'un des principaux leviers de l'action publique pour la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES).

Dans un souci de transparence et de redevabilité vis-à-vis des citoyens, le Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID) produit, chaque année, un rapport sur les finances publiques (RFP). Ce rapport contribue à améliorer l'accès du public aux informations sur la gestion des finances publiques et la visibilité des actions du Ministère.

La gestion des finances publiques, au cours de l'année 2017, a été marquée par la poursuite de grands chantiers dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES en vue de transformer structurellement l'économie. Elle a également été principalement caractérisée par l'opérationnalisation du budget programme avec un accent particulier sur l'adaptation des systèmes d'information ainsi que la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et douanière.

Le présent rapport fait l'état de la gestion des finances publiques en 2017 et s'articule autour des points suivants : (i) présentation du contexte économique international et national, (ii) principales actions ou mesures mises en œuvre dans le domaine des finances publiques, (iii) analyse des principaux agrégats des finances publiques, (iv) situation des critères de convergence et (v) difficultés, défis et perspectives.

I PRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

I.1 EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL¹

La reprise de l'activité économique mondiale, amorcée depuis le deuxième semestre de l'année 2016, a continué de s'affermir en 2017, soutenue principalement par les échanges commerciaux et la production industrielle. La croissance économique mondiale s'est établie à 3,8% en 2017 contre 3,2% en 2016, en accélération aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

L'inflation globale a progressé dans les pays avancés, du fait de la reprise du cours du pétrole et est restée relativement stable dans les pays émergents et en développement. En effet, elle s'est située à 1,7% en 2017 contre 0,8% en 2016 dans les pays avancés et à 4,0% contre 4,3% dans les pays émergents et en développement.

I.1.1 Dans les pays avancés

Dans les pays avancés, l'activité économique s'est accélérée de 0,6 points de pourcentage pour s'établir à 2,3% en 2017. Cette accélération reflète un regain de dynamisme de l'activité économique aux Etats Unis, dans la zone euro et au Japon. Cependant, le Royaume-Uni a enregistré une légère décélération de sa croissance.

Aux Etats-Unis, l'activité économique est restée vigoureuse en 2017, soutenue par le dynamisme de la consommation et de l'investissement des entreprises. La progression de l'économie américaine est estimée à +2,3% en 2017 contre +1,5% en 2016. Concernant l'inflation, elle s'est située à 2,1% en 2017 contre 1,3% en 2016, en raison de la remontée des prix de l'énergie.

Concernant la **zone euro**, l'activité économique a affiché un dynamisme expliqué par la hausse de la consommation, l'amélioration de la rentabilité des entreprises et les conditions de financement favorables soutenues par les mesures de politiques monétaires de la Banque Centrale Européenne (BCE). La croissance s'est située à +2,3 % en 2017 contre +1,7 % en 2016.

S'agissant de l'inflation globale, elle a progressé en 2017 pour s'établir à 1,5% contre 0,2% en 2016, en lien avec les effets de base des prix de l'énergie et de l'alimentation.

En France, la croissance économique s'est établie à 1,8% en 2017 contre 1,2% en 2016, du fait d'une bonne orientation de l'agriculture et des services marchands. Concernant l'inflation, après 0,3% en 2016, elle s'est établie à 1,2% à fin 2017, sous l'impulsion d'une remontée des prix du pétrole.

¹ A partir des données des « Perspectives de l'économie mondiale », FMI, octobre 2017 et avril 2018

Au Royaume-Uni, la croissance économique s'est décélérée en 2017 suite au fléchissement de la consommation privée lié à la dépréciation de la Livre Sterling par rapport à l'Euro et aux incertitudes suscitées par la procédure de Brexit. La croissance s'est située à 1,8% en 2017 contre 1,9% en 2016.

S'agissant de l'inflation, elle s'est affichée à 2,7% en 2017 contre 0,7% en 2016, portée par la dépréciation de la Livre Sterling et la hausse des prix de l'énergie.

Au Japon, l'activité économique a affiché une reprise en 2017 du fait principalement de conditions de financement favorables et d'un rebond de la demande intérieure et des exportations. La progression de l'économie nippone est ainsi estimée à 1,8% en 2017 contre 0,9% en 2016.

S'agissant de l'inflation, elle a augmenté en 2017 pour s'afficher à 0,5% contre -0,1% en 2016, résultant principalement d'une hausse des prix de l'énergie et d'une diminution de l'écart entre les productions réelle et potentielle.

I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement

Dans les pays émergents et les pays en développement, l'activité économique est restée dynamique en 2017 affichant une progression de 4,8%, en accélération de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2016.

En Chine, le taux de croissance s'est affiché à 6,9% en 2017 contre 6,7 % en 2016, dépassant la cible du Gouvernement fixée à 6,5%. Ce dynamisme de l'activité économique chinoise a été soutenu par l'augmentation de la demande intérieure. S'agissant de l'inflation, elle a baissé pour s'établir à 1,6% en 2017 contre 2,0% en 2016, sous l'effet du recul des prix des produits alimentaires.

En Inde, l'activité économique a maintenu son dynamisme en 2017 malgré une légère décélération du rythme de la croissance. En effet, la croissance s'y est établie à 6,7% en 2017 contre 7,1% en 2016.

La Russie et le Brésil ont renoué avec la croissance en 2017 réalisant des progressions respectives de 1,5% et 1,0%, après deux années consécutives de récession.

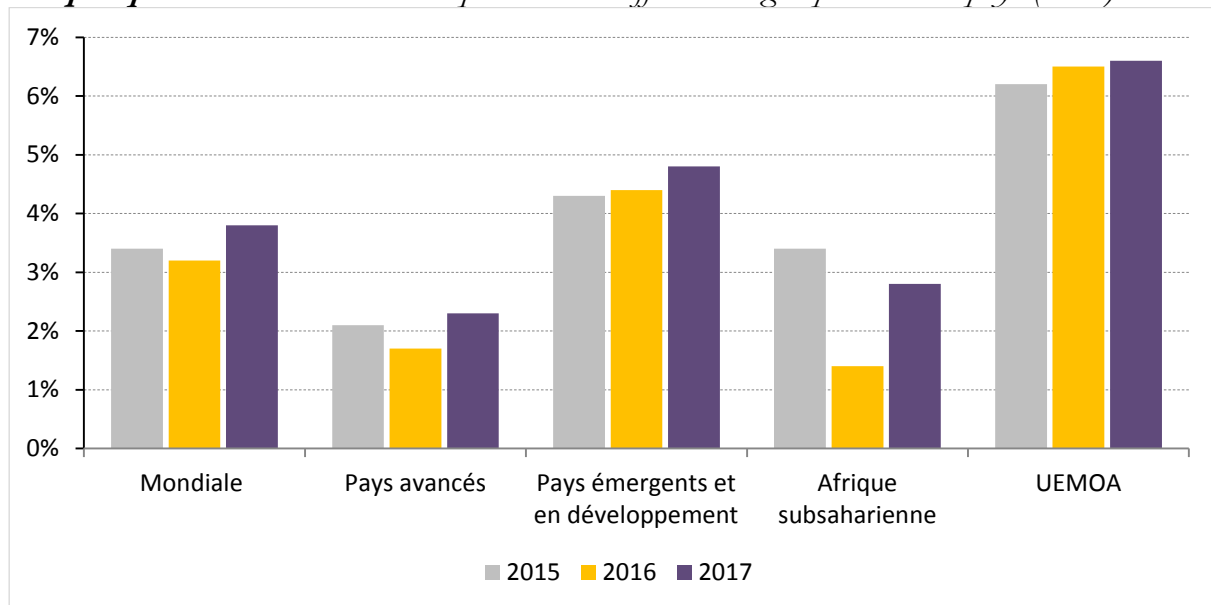
En Afrique subsaharienne, la croissance économique s'est accélérée en 2017 progressant de 2,8% contre 1,4% en 2016, sous l'effet d'un environnement extérieur plus favorable, du redressement de la production pétrolière au Nigéria, d'une vigueur de la production agricole (en Afrique du Sud et au Nigéria) et de l'atténuation de la sécheresse qui a frappé une grande partie de l'Afrique orientale et australe en 2016 et au début de 2017. Concernant le taux d'inflation, il s'est établi à 11,0% en 2017 comme en 2016.

Dans l'UEMOA², l'activité économique a progressé de 6,6% en 2017 contre 6,5% en 2016, en liaison principalement avec l'essor des activités commerciales et des services de transport et télécommunication. S'agissant de l'inflation, le taux en glissement annuel s'est établi à 0,9% au quatrième trimestre 2017 contre 1,2% au trimestre précédent. Cette évolution du niveau général des prix s'explique par un approvisionnement satisfaisant des marchés notamment en produits céréaliers. L'activité économique a connu une bonne orientation dans certains pays environnants de l'UEMOA, notamment au Nigéria et au Ghana.

Au **Nigéria**, après la récession de 2016 (-1,6%), l'activité économique a progressé de 0,8% en 2017 en raison du redressement de la production pétrolière, de la bonne orientation de l'activité dans le secteur de l'agriculture et de l'augmentation de l'investissement public. S'agissant de l'inflation, elle a progressé pour ressortir à 16,5% en 2017 contre 15,7% en 2016.

Au **Ghana**, l'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance pour s'établir à 8,4% en 2017 contre 3,5% en 2016. Concernant l'inflation, elle a baissé pour se situer à 12,4% en 2017 contre 17,5% en 2016.

Graphique 1: Croissance économique dans les différents regroupements des pays (en %)



Source : DGESS, à partir des données des PEM, janvier 2018.

² Communiqué de presse des sessions ordinaires du conseil des ministres de l'UEMOA du 23 mars 2018 et 29 juin 2018

I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL³

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte national difficile caractérisé par une situation sécuritaire fragile et une récurrence des revendications sociales. Malgré ce contexte, l'économie nationale a enregistré une augmentation des investissements et une accélération de son rythme de croissance en 2017.

I.2.1 Evolution du PIB

L'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance en 2017. En effet, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 6,7% en 2017 contre 5,9% en 2016. Cette croissance a été tirée par les secteurs secondaire et tertiaire.

Suivant l'optique des emplois, la croissance du PIB réel est portée par la consommation finale (+3,3 points de pourcentage) et l'investissement (+3,4 points de pourcentage).

En 2017, le PIB nominal s'est établi à 7 497,65 milliards de FCFA et le PIB réel à 4 948,92 milliards de FCFA.

I.2.2 Ressources du PIB

➤ Secteur primaire

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 0,8% en 2017 contre 5,2% en 2016, soit une décélération de 4,4 points de pourcentage, imputable à l'agriculture vivrière (-2,8% après +8,8% en 2016) et à l'agriculture de rente (-1,2% après +2,5% en 2016).

Au niveau de l'agriculture vivrière, la production céréalière s'est établie à 4 063 200 tonnes au cours de la campagne agricole 2017/2018, soit une baisse de 11,0% par rapport à la campagne précédente. Cette contraction s'expliquerait par la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies (poches de sécheresse, inondation et arrêt précoce des pluies), les attaques des chenilles légionnaires, des oiseaux granivores et autres nuisibles des cultures.

L'agriculture de rente a connu une contraction de 1,2% imputable principalement à la baisse de la production de l'arachide (-35,2%). Cependant, la production cotonnière a progressé de 2,5% en 2017, en se situant à 698 000 tonnes, en dépit des conditions agro climatiques défavorables. Cette progression s'explique entre autres par le relèvement du prix au producteur à 245 FCFA/kg, l'amélioration de l'accessibilité des intrants aux producteurs et l'intensification de l'appui conseil aux producteurs en vue de rendre efficace la lutte contre les parasites.

³ Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2017 et perspectives 2018-2021, DGEF, mars 2018

Quant au sous-secteur de l'élevage, il a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 4,3% en 2017 contre 4,5% en 2016. Le maintien du dynamisme de ce secteur est porté, entre autres, par la subvention de sous-produits agro-industriels et d'aliments complets au profit des producteurs, l'insémination de vaches avec de la semence de races laitières et l'acquisition d'animaux au profit des ménages sinistrés au Sahel en vue de la reconstitution de leur cheptel.

Le secteur primaire a contribué à hauteur de 27,8% à la formation du PIB en 2017 contre 29,0% en 2016. Sa contribution à la croissance du PIB a été de 0,2 point de pourcentage en 2017 contre 1,2 point en 2016.

➤ **Secteur secondaire**

La valeur ajoutée générée par le secteur secondaire a progressé de 10,4% en 2017, soit 6,6 points de pourcentage de plus qu'en 2016. Cette performance est expliquée essentiellement par la bonne tenue de l'activité dans les sous-secteurs des industries extractives (+21,4%), de l'égrenage de coton (+34,6%) et des BTP (+8,3%).

La part du secteur secondaire dans la formation du PIB s'est située à 21,4% en 2017 contre 20,8% en 2016. Sa contribution à la croissance du PIB est ressortie à 2,0 points de pourcentage en 2017 contre 0,8 point en 2016.

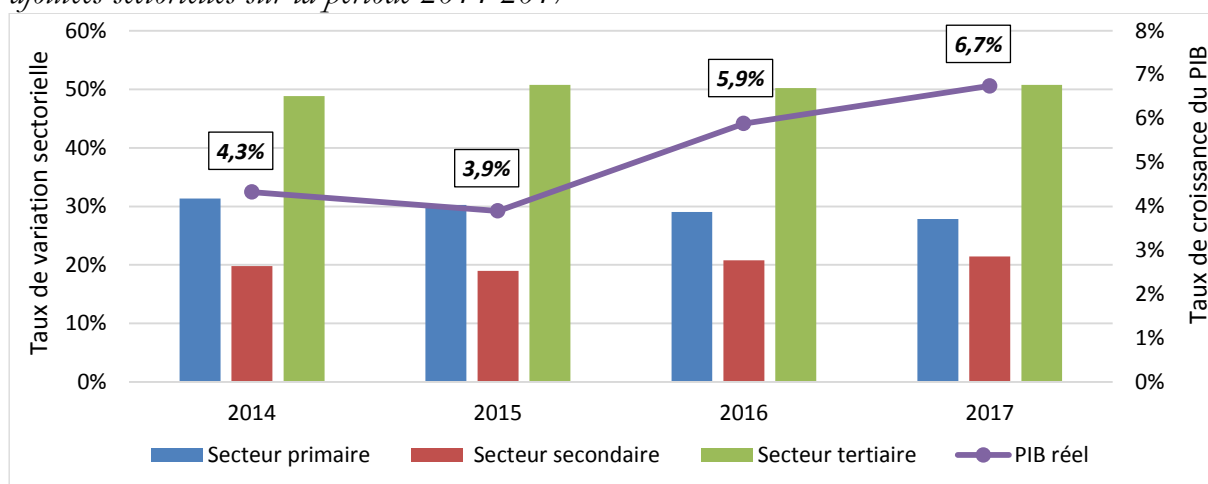
➤ **Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire a enregistré une augmentation de sa valeur ajoutée de 8,1% en 2017 contre 7,9% en 2016. Cette croissance a été portée aussi bien par le sous-secteur des services marchands (+7,4%) que par celui des services non marchands (+9,1%). Les services marchands ont bénéficié de la poursuite des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires ainsi que de la tenue de certaines manifestations à caractère international (le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou, le Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou, le Tour du Faso, la Foire internationale du livre de Ouagadougou et les Nuits atypiques de Koudougou).

Concernant le sous-secteur des services non marchands, l'augmentation de sa valeur ajoutée s'explique par les augmentations salariales ainsi que le renforcement des programmes de transferts sociaux au profit des couches défavorisées (subventions des prix, gratuité de certains soins, etc.).

La contribution du secteur tertiaire (y compris les taxes et Service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM)) à la formation du PIB a été de 50,7% en 2017 contre 50,2% en 2016. Sa contribution à la croissance du PIB est ressortie à 4,5 points de pourcentage en 2017 contre 3,9 points en 2016.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2014-2017



Source : DGEP, IAP, mars 2018

I.2.3 Emplois du PIB

➤ Consommation finale

La consommation finale en 2017 s'est accrue de 8,6% pour se situer à 6 028,3 milliards de FCFA dans le sillage aussi bien de la composante publique (+12,3%) que celle privée (+7,1%).

La hausse de la consommation finale publique est essentiellement liée à la poursuite des mesures sociales (travaux à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO), gratuité des soins obstétricaux et néonataux d'urgences, recrutement d'agents de santé à base communautaire), de l'application de la loi 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 relative au statut général de la fonction publique d'Etat et de la revalorisation salariale de certains corps de l'Administration publique.

La contribution de la consommation finale à la croissance a été de 3,3 points de pourcentage en 2017 contre 4,3 points en 2016.

➤ Investissement

La Formation brute de capitale fixe (FBCF) a progressé de 9,6%, pour se situer à 1 842,3 milliards de francs CFA en 2017, en lien avec l'accroissement de la FBCF publique (+14,6%) et privés (+5,4%). La bonne orientation des investissements publics s'explique par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures routières, des télécommunications et de l'agro-sylvo-pastoral dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES.

Quant aux investissements privés, leur croissance a été favorisée par l'amélioration du climat des affaires, l'amélioration de l'offre énergétique, la poursuite de l'exploration et l'exploitation minières ainsi que la mise en œuvre d'un régime fiscal favorable aux pôles de croissance. L'investissement a contribué à hauteur de 3,4 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2017 contre -0,4 point en 2016. Le taux d'investissement, mesuré par l'investissement total sur le PIB nominal, s'est amélioré, passant de 23,2% en 2016 à 25,5% en 2017.

➤ **Echanges extérieurs de biens et services non facteurs**

Le solde extérieur des échanges de biens et services non facteurs s'est situé à -445,3 milliards de francs CFA en 2017 contre -334,6 milliards de francs CFA en 2016, traduisant ainsi une dégradation de 110,7 milliards de francs CFA. Les importations de biens et services ont progressé de 13,4% pour se situer à 2 578,1 milliards de francs CFA en 2017. Quant aux exportations de biens et services, elles se sont établies à 2 132,7 milliards de francs CFA, en hausse de 10,0% par rapport à 2016. Les échanges extérieurs de biens et services ont contribué à la croissance du PIB de +0,0 point de pourcentage en 2017 contre +2,0 points en 2016.

I.2.4 Prix et inflations

En 2017, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse tant en glissement annuel qu'en moyenne annuelle. En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est situé à +0,4% à fin décembre 2017 contre une baisse de 0,2% à fin décembre 2016. Cette hausse s'explique essentiellement par le renchérissement des services des « hôtels, cafés et restaurants » (+3,7%), et de la hausse des prix au niveau des fonctions « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+0,5%), « enseignement » (+0,5%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,4%). Pour les autres produits de consommations, à l'exception des services de transports qui ont enregistré une baisse de 1,4%, il a été observé une faible hausse de leurs prix en moyenne annuelle.

Les bons résultats de la campagne agricole 2016/2017 et les mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère (la vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, le contrôle des prix des produits de grande consommation, la réouverture des points de ventes de céréales aux populations vulnérables) ont contribué au maintien des prix dans les limites de la norme communautaire de 3%.

II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES

La gestion des finances publiques au Burkina Faso a été marquée en 2017 par le passage à l'approche programme. En vue de les rendre performantes et dynamiques, le MINEFID a mis en œuvre plusieurs actions et mesures visant à améliorer le niveau de mobilisation des ressources, la gestion budgétaire, la gestion des comptes publics et la sauvegarde des intérêts financiers et du patrimoine de l'Etat.

II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES

Les ressources budgétaires comprennent aussi bien les ressources intérieures qu'extérieures.

II.1.1 Ressources intérieures

Les principales actions ou mesures en matière de recouvrement des recettes intérieures peuvent se résumer comme suit :

➤ L'opérationnalisation de la facture normalisée

Instituée en 2013 par la loi 037-2013/AN du 21 novembre 2013 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'État, gestion 2014, l'opérationnalisation de la facture normalisée est devenue une réalité en 2017 au Burkina Faso, avec son lancement officiel le 21 février 2017. Il s'agit d'une facture comportant l'ensemble des mentions obligatoires définies à l'article 564 du code général des impôts et sécurisée par l'apposition d'un sticker. En plus d'être un instrument de lutte contre la fraude, la facture normalisée est un instrument de modernisation de l'économie et de sécurisation des transactions commerciales. Elle constitue désormais le seul document légal reconnu pour justifier les opérations commerciales. Le taux d'adhésion à la facture normalisée au niveau des grandes et moyennes entreprises est d'environ 70% pour une cible de 50%.

➤ L'adoption du premier code général des impôts

Le premier Code général des impôts (CGI) du Burkina Faso a été adopté par l'Assemblée nationale en sa séance du 20 décembre 2017 et promulgué le 31 décembre. L'adoption du code général des impôts consacre la refonte de l'ensemble des textes fondamentaux autour desquels s'articulent la fiscalité burkinabè et la codification de certains impôts et taxes qui étaient régis par d'autres textes. Cela constitue une évolution majeure qui couronne plus de 20 années d'efforts de l'ensemble des agents des impôts pour offrir un outil unifié et simplifié de travail en matière de fiscalité.

Ce nouveau référentiel fiscal se veut non seulement un instrument de mobilisation optimale des ressources domestiques, mais également un instrument de promotion de l'entreprise et de protection du contribuable. Avec l'adoption du CGI, le système fiscal burkinabè a franchi une étape majeure dans sa modernisation.

➤ **l'audit de l'Identifiant Financier Unique**

Au cours de l'année 2017, un audit a été réalisé sur l'Identifiant financier unique (IFU) pour dégager ses forces et faiblesses afin d'y apporter des correctifs nécessaires qui prendront en compte les préoccupations de sécurité et de lutte contre la fraude et le faux.

➤ **le renforcement des actions de communication**

En 2017, la Direction générale des impôts (DGI) a mis un accent particulier sur la communication qui constitue l'un des meilleurs outils pour l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. Ainsi, pour une meilleure visibilité de ses actions et dans le but de mettre à la disposition des usagers les informations utiles pour leur exploitation, le site web de la DGI a été mis à jour.

Afin de faciliter l'accès à l'information et d'encourager les contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales, des guichets d'accueil et de renseignements ont été mis en place dans les services à forte affluence et quelques-uns sont déjà opérationnels. Dans le même sens, des actions d'information et de sensibilisation aux échéances de paiement des principaux impôts ont été effectuées dans la presse écrite et audio-visuelle.

Par ailleurs, un contrôle-sensibilisation a été effectué à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, et a couvert 2 461 contribuables sur 3 782 contribuables concernés.

S'agissant de la DGD, des actions de communication ont été également menées en 2017. Il s'agit de :

- la tenue d'un atelier national de sensibilisation du 13 au 17 novembre 2017 sur les décisions anticipées⁴ ;
- la tenue de la rencontre avec les revendeurs de véhicules usagés et les Commissionnaires en douanes agréés (CDA) sur la nouvelle procédure de dédouanement des véhicules de moins de 10 ans ;
- l'avis aux importateurs et aux exportateurs d'une part, aux CDA d'autres part sur la fermeture des unités banalisées de dédouanement pour compter du 1^{er} juin 2017.

➤ **le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale**

La lutte contre la fraude et le faux vise à éviter la déperdition des recettes fiscales, à lutter contre l'incivisme fiscal et à renforcer l'équité fiscale entre les citoyens.

Plusieurs activités ont été menées par la DGI au titre de la lutte contre la déperdition des recettes fiscales. En effet, un programme de contrôle de la facturation de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'utilisation de la facture normalisée a été élaboré et mis en œuvre.

Le renforcement du contrôle fiscal des entreprises du secteur minier a été effectif en 2017, toutes les mines industrielles en exploitation ayant été soumises à vérification.

⁴ Il s'agit des décisions contraignantes émises par les douanes à la demande de la personne concernée sur les détails spécifiques concernant l'importation ou l'exportation des marchandises.

L'une des plus grandes innovations en matière de lutte contre la fraude fiscale est l'assignation par la DGI des contrevenants devant les juridictions compétentes. A titre illustratif, au cours de l'année 2017, onze (11) plaintes ont été déposées auprès du Procureur du Faso par la DGI. Les actes de fraude en cause sont notamment la falsification d'attestations, l'utilisation frauduleuse de numéros IFU et la transmission de droits à déduction fictifs en matière de TVA.

La lutte contre la fraude a été renforcée à travers l'utilisation du nouvel outil d'analyse du risque avec le déploiement du Système de gestion intégré du contentieux douanier (SYGICOD) et le redéploiement du personnel dans les services de contrôle.

➤ **la mise en œuvre des télé-procédures**

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'impôt et des services rendus aux contribuables, la DGI a entrepris l'opérationnalisation des télé-procédures (télé-déclaration et télé-paiement) au cours de l'année 2017. Un opérateur privé a été recruté pour sa mise en œuvre. Bien que les différents tests fussent toujours en cours, le lancement du paiement électronique de la Taxe de résidence (TR) par Orange Money a marqué le début d'un processus de dématérialisation des procédures fiscales.

➤ **l'élargissement de l'assiette fiscale**

Au cours de l'année 2017, les activités de recensement fiscal menées dans les Unités de recouvrement (UR) de la DGI ont permis d'augmenter le portefeuille des contribuables qui est passé, en nombre, de 85 038 au 1^{er} janvier 2017 à 99 240 au 31 décembre 2017, soit une progression de 14 202 en valeur absolue et 16,70% en valeur relative.

Par ailleurs, dans le cadre de l'élargissement de l'assiette des recettes de service, vingt-cinq (25) nouvelles natures de recettes ont été identifiées au niveau des départements en charge de l'urbanisme, du commerce, de l'économie numérique, de l'agriculture, des finances et au niveau du Conseil supérieur de la communication. Les textes relatifs à la perception desdites recettes ont été adoptés à l'exception de ceux du département en charge de l'urbanisme.

➤ **l'apurement des Restes à Recouvrer**

En 2017, des actions visant à apporter des corrections aux Restes à recouvrer (RAR) dans le Système informatisé de taxation (SINTAX) ont été effectuées. La correction des RAR s'entend des actions visant à ramener les montants des RAR dans le SINTAX à un niveau vraisemblable et concordant avec la situation réelle des contribuables. Il s'est agi d'appliquer des correctifs informatiques (scripts) visant à neutraliser les RAR fictifs résultant de la migration, des erreurs humaines et du système informatique.

Au 31 décembre 2017, le taux de recouvrement des RAR est de 14,32% pour une cible annuelle de 30%.

➤ le renforcement du champ 44

Le champ 44 concerne l'avis de vérification des marchandises importées. Trois niveaux de contrôle supplémentaires ont été ajoutés à ce champ et portent sur la nomenclature, la valeur et l'origine des marchandises. Cela a rendu obligatoire la production de l'Avis de vérification (AV) avec pour conséquence une amélioration de l'appréciation de la base taxable.

➤ l'externalisation de l'évaluation de la valeur des véhicules d'occasion de moins de dix ans et des engins de travaux publics

Un protocole d'accord a été signé entre la Direction générale des douanes (DGD) et le Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) pour l'évaluation des véhicules d'occasion de moins de dix ans et les engins de travaux publics⁵. L'application dudit protocole est en cours depuis le 1^{er} septembre 2017.

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2017

A fin décembre 2017, le niveau de recouvrement des trois régies s'est situé à 1 397,63 milliards de francs CFA, soit un taux de progression global de 13,5% par rapport à 2016. Cette performance est imputable à l'ensemble des trois régies.

- **amélioration du niveau de recouvrement des recettes douanières**

A fin décembre 2017, les réalisations de la DGD se sont situées à 575,21 milliards de francs CFA sur une prévision de 603,58 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 95,3%. Par rapport à 2016, la mobilisation des recettes de la DGD a connu un taux de progression de 17,8% (+ 87,07 milliards de francs CFA).

- **hausse du niveau de recouvrement de la DGI**

Au titre de la fiscalité intérieure, sur une prévision de 720,69 milliards de francs CFA en 2017, la DGI a recouvré 673,29 milliards de francs CFA au profit du budget de l'Etat, soit un taux de réalisation de 93,4%. Par rapport à 2016, il ressort une progression de 13,2% (+78,27 milliards de francs CFA).

Pour le compte du budget des collectivités territoriales, la DGI a mobilisé 22,30 milliards de francs CFA sur une prévision de 24,69 milliards de francs CFA soit un taux de mobilisation de 90,3%. Par rapport à 2016, les recettes mobilisées au profit des collectivités ont connu une baisse en 2017 de 2,4% (-0,54 milliards de francs CFA) .

- **amélioration du niveau de recouvrement des recettes de services**

Au titre de l'exercice budgétaire 2017, les recettes mobilisées par la DGTCP se sont chiffrées à 149,13 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle révisée 120,49 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 123,8%. Ce fort taux de réalisation s'explique entre autres par les recettes issues du portefeuille titre de l'Etat (dividendes) et le paiement par la SONABEL des arriérés de prêts rétrocédés. En terme de comparaison, la DGTCP a enregistré une croissance 0,2% (+0,31 milliards de francs CFA) par rapport aux recettes mobilisées à fin décembre 2016.

⁵ Pour les véhicules de plus de 10 ans importés au Burkina Faso, des experts agréés pour l'expertise ont été sélectionnés

II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures

Dans le domaine de la mobilisation des ressources extérieures, des mesures ont également été prises. Il s'agit principalement de :

➤ adoption de textes relatifs aux procédures accélérées de contractualisation des projets du programme Partenariat Public Privé (PPP)

En 2017, dans le cadre de la contractualisation des PPP, deux (02) textes ont été adoptés. Il s'agit :

- de la loi n°042/AN du 03 juillet 2017 portant allègement des procédures de contractualisation du programme des projets PPP. Au regard du long délai de contractualisation des PPP, la loi 042-2017/AN autorise la passation selon la procédure d'entente directe des contrats relatifs à la liste des projets dans dix secteurs délibérés en conseil des ministres. La présente loi s'applique à toute négociation engagée pendant la période de validité de la présente loi, en vue de la signature d'un contrat PPP ;
- du décret n°2017-760/PRESS/PM/MINEFID du 13 juillet 2017 portant application de la loi n°042/AN du 03 juillet 2017.

Par ailleurs, un modèle d'arrêté conjoint type de la Commission d'analyse des propositions techniques et financières des partenaires privés (COMATEF⁶) a été élaboré ainsi qu'un guide de critères d'analyse des propositions des partenaires privés.

➤ la tenue des travaux des Commissions d'analyse des propositions techniques et financières des partenaires privés

En 2017, les travaux de la COMATEF ont abouti à :

- la signature le 21 décembre 2017 d'un mémorandum d'entente avec le Groupe AYKA pour l'implantation d'une unité intégrée de transformation de coton au Burkina Faso ;
- la signature du projet de « Mise en place d'un système d'émission de Passeports à puce électronique (e-Passeports) et d'archivage électronique des dossiers » sous forme de BOT (Build, Operate and Transfer), intervenue le 21 décembre 2017, avec la société OBERTHUR TECHNOLOGIE SA ;
- la signature le 15 juin 2017 d'un avenant à la convention de PPP pour la construction d'une centrale solaire à Zina.

⁶ Les COMATEF sont chargées de l'analyse technique et financière des propositions de partenariat public privé et produisent à cet effet un rapport d'analyse transmis au ministre porteur du dossier pour soumission au conseil des ministres

➤ **la signature du protocole du Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires (CGAB)**

Le protocole CGAB qui régit la mise en œuvre des appuis budgétaires au Burkina Faso, a été relu dans l'objectif, d'une part, de prendre en compte les préoccupations des parties prenantes et, d'autre part, pour l'arrimer au PNDES. Le nouveau protocole CGAB a été signé le 28 février 2017.

➤ **l'organisation des consultations multi-bailleurs**

Au titre des consultations multi-bailleurs, deux actions ont été menées à savoir (i) la mise en œuvre des conclusions de la conférence pour le financement du PNDES à travers une feuille de route et (ii) l'appui à l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du cadre stratégique national de lutte contre le VIH, le sida et les IST (CSN-Sida) 2016-2020 et du plan d'urgence 2017-2018 pour l'accélération de la réponse au VIH au Burkina Faso.

La mise en œuvre de la feuille de route a permis une mobilisation des ressources extérieures de l'ordre de 5 053,73 milliards de francs CFA soit un taux de financement du gap du PNDES (5 570,00 milliards de francs CFA) soumis aux partenaires de 90,7% et un taux de mobilisation des annonces des partenaires institutionnels (8 353,00 milliards de francs CFA) de 59,5%. Ces ressources mobilisées sont composées des montants des conventions signées en 2016 et 2017 pour 1 843,51 milliards de francs CFA et en programmes de coopération validés pour 3 210,23 milliards de francs CFA. Il ressort un effort de mobilisation effective de 1 843,51 milliards de francs CFA de conventions signées soit un taux de 97,3% à fin décembre 2017 par rapport à la programmation 2016-2017 du PNDES (1 893,80 milliards de francs CFA).

L'appui à l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Cadre stratégique national de lutte contre le VIH, le sida et les IST (CSN-Sida) 2016-2020 et du plan d'urgence 2017-2018 pour l'accélération de la réponse au VIH au Burkina Faso, tenue le 23 juin 2017 à Ouagadougou. La table ronde a permis de mobiliser un montant cumulé de 112,23 millions de francs CFA soit un taux de mobilisation de 96,8% par rapport au Cadre stratégique national, et 87,9% par rapport au Cadre stratégique et le plan d'urgence.

➤ **la prospection de nouvelles sources de financement**

En ce qui concerne les bailleurs conventionnels, des plaidoyers ont été faits auprès de certains partenaires pour le renouvellement des documents de stratégies de coopération dont la période de mise en œuvre était arrivée à terme.

Aussi, pour les partenaires bilatéraux, des actions de prospections ont-elles été menées auprès des Pays Bas qui ont annoncé leur intention de reprise de la coopération avec le Burkina Faso, notamment dans le domaine de la santé, la sécurité, l'eau et l'assainissement et le climat. Il faut noter également l'intervention du Qatar dans le domaine de la santé. Dans le domaine de la coopération multilatérale, des prospections ont également été faites au niveau des fonds de certains partenaires

(fonds d'adaptation, fonds vert climat, fonds fiduciaire d'urgence). Enfin, des consultations ont permis de déclarer le Burkina Faso éligible au guichet de la Banque africaine de développement (BAD).

Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2017

Au 31 décembre 2017, un montant total de 77,89 milliards de francs CFA a été décaissé au titre des appuis budgétaires sur une prévision annuelle de 124,99 milliards de francs CFA, soit un taux de décaissement de 62,3%. Quant aux appuis projets, 244,43 milliards de francs CFA ont été décaissés sur une prévision annuelle de 388,05 milliards de francs CFA, soit un taux de 63,0%. Ce niveau des ressources extérieures (321,88 milliards de francs CFA) est en baisse de 6,3% comparé à celui de 2016.

II.2 PROGRAMMATION BUDGETAIRE ET GESTION DES DEPENSES

Afin d'assurer une bonne programmation budgétaire ainsi qu'une meilleure exécution de la dépense publique, des actions ont été entreprises en 2017.

II.2.1. Programmation budgétaire

- **l'adaptation des modules du Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE) à l'approche programme**

Les dépenses de personnel ont été budgétisées selon l'approche programme. Les modalités de déconcentration des dépenses de personnel ont également été définies. Lesdites modalités seront progressivement mises en œuvre jusqu'en 2019.

- **le système d'information est adapté à la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF).**

Dans le cadre de l'opérationnalisation du budget programme, les mouvements de crédits, les principaux états de suivi-évaluation de l'exécution du budget et la clôture budgétaire ont été implémentés dans les applications métiers du MINEFID. Aussi, des serveurs de production Exa Data et Exalogic ont été acquis et déployés. En outre, quatre-vingt (80) informaticiens de l'administration ont été formés sur les nouveaux outils informatiques de développement.

II.2.2. Gestion des dépenses

Dans le but d'améliorer la qualité des dépenses publiques, des actions ont été menées dont les majeures sont :

- **Poursuite de la mise en place des Unités de vérification (UV)**

A fin décembre 2017, sur trente-neuf (39) Unités de vérification des dépenses du budget de l'Etat créées, trente-quatre (34) sont opérationnelles.

➤ **Adoption des textes d'application de la loi sur la commande publique**

La loi 039-2016/AN portant réglementation générale de la commande publique a été adoptée le 02 décembre 2016 afin d'assurer la conformité du dispositif national de gestion de la commande publique avec les normes communautaires et garantir l'indépendance du mécanisme de régulation en la matière. Au 31 décembre 2017, les textes d'application relatifs à ladite loi ont été adoptés, soit trois (03) décrets, huit (08) arrêtés et une circulaire.

Les innovations majeures constatées dans ce nouveau dispositif réglementaire sont entre autres :

- l'allègement des procédures de passation de la commande publique;
- le rehaussement des seuils ;
- l'instauration des sanctions à tous les acteurs ;
- la suppression de la double revue pour les financements extérieurs ;
- l'institution de frais pour les recours des plaignants dans le processus de passation ;
- la célérité et la transparence dans les procédures de passation de la commande publique.

II.3 GESTION DES COMPTES PUBLICS ET LA SAUVEGARDE DES INTERETS FINANCIERS ET DU PATRIMOINE DE L'ETAT

Dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion des comptes publics et des systèmes financiers des actions ont été menées.

II.3.1. Gestion du patrimoine de l'Etat

Concernant la bonne gestion du patrimoine mobilier et immobilier de l'Etat, les documents de la politique immobilière et de la politique de l'équipement de l'Etat ainsi que leurs plans d'actions ont été élaborés et sont disponibles.

II.3.2. Réglementation financière

Dans le cadre du renforcement du cadre juridique et réglementaire des finances publiques, le projet de référentiel comptable spécifique et le projet de régime financier spécifique aux fonds nationaux ont été élaborés.

Aussi, deux arrêtés ont été pris. Il s'agit de l'arrêté n°2017-185/MINEFID/SG/DGTCP/DELF du 02 juin 2017 portant adoption du plan comptable de l'Etat et de l'arrêté n°2017-179/MINEFID/SG/DGTCP/DELF du 02 juin 2017 portant nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat. En outre, le cadre juridique des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat a fait l'objet de révision.

II.3.3.Comptabilité et reddition des comptes

L'ensemble des comptes de gestion de l'année 2016 des comptables principaux de l'Etat a été produit et transmis à la cour des comptes. En outre, au 31 décembre 2017, soixante-quatorze (74) comptes des Etablissements publics de l'Etat (EPE) et , 116 comptes des collectivités dont 103 comptes des communes et 13 comptes des régions pour l'exercice 2016 ont également été mis en examen et transmis à la Cour des comptes.

Par ailleurs, la Balance générale des comptes du trésor (BGCT) 2016 et le compte général de l'administration des finances 2016 ont été produits.

En termes de respect de délais, 96% des comptes de gestion de même que la BGCT ont été produits et transmis dans les délais⁷.

II.4 CONTROLE, AUDIT DES FINANCES PUBLIQUES ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LE FAUX ET LA CORRUPTION

Dans l'optique de renforcer le contrôle des finances publiques et la lutte contre la fraude, le faux et la corruption des actions ont été menées.

II.4.1. Audit et évaluation des finances publiques

➤ la conduite de l'évaluation PEFA

La réalisation de l'évaluation du système de gestion des finances publiques selon la méthodologie Public expenditure and financial accountability / dépenses publiques et responsabilité financière (PEFA) s'effectue tous les trois (03) ans et vise à évaluer le système de gestion des finances publiques du Burkina Faso selon la méthodologie PEFA. Le rapport définitif de l'évaluation PEFA est disponible et un plan d'actions d'amélioration des notes a été élaboré et validé. Par ailleurs, « le PEFA check » qui certifie le respect de l'assurance-qualité du processus a été obtenu.

L'évaluation 2017 qui couvre la période 2014-2016 a mis en évidence les défis importants que doit relever le système de Gestion des finances publiques (GFP) du Burkina Faso.

⁷ En rappel pour les comptes de gestion des Comptables principaux de l'Etat (CPE) le délai de dépôt des comptes de gestion est fixé au 30 juin de l'année n+1. Pour les comptables des collectivités territoriales le délai de dépôt est fixé au 30 septembre de l'année n+1. En ce qui concerne la BGCT elle doit être produite au plus tard le 30 juin de l'année n+1.

Encadré 3 : Principaux résultats de l'évaluation PEFA

En termes d'évolution par rapport à la dernière évaluation en date de 2013, le diagnostic de 2017 a relevé, entre autres, que : (i) la fiabilité du budget s'est nettement améliorée en matière de recettes contre une dégradation au niveau des dépenses; (ii) la transparence dans la gestion des finances publiques ne s'est pas améliorée (iii) la performance en ce qui concerne le système de passation des marchés publics, le processus de planification, de programmation et de budgétisation est restée bonne, (iv) la performance du contrôle de la paie s'est détériorée du fait principalement de l'inefficacité du système de contrôle en place qui a été révélée par récentes opérations de biométrie et de paiement à vue des salaires aux agents de l'Etat; (v) en matière d'administration des recettes, la performance du système est restée globalement inchangée sauf en ce qui concerne l'efficacité des mesures d'immatriculation des contribuables et de l'évaluation des impôts, taxes et droits de douane dont la note globale s'est détériorée malgré l'amélioration du système de contrôle de l'immatriculation des contribuables.

➤ la conduite de l'évaluation PIMA

L'outil PIMA (Public Investment Management Assessment) développé par le FMI, a pour but de procéder à une évaluation de la gestion de l'investissement public. Il permet d'apporter une appréciation sur la planification, la budgétisation ou affectation, et l'exécution des projets. Chaque élément est évalué sur la base de cinq (05) indicateurs propres à lui (dénommés « institutions ») selon des critères précis qui permettent une comparaison avec des groupes de pays de niveau de développement semblable. L'évaluation porte aussi sur le cadre normatif, l'effectivité des institutions dans la pratique, et indique l'importance prioritaire relative pour une amélioration, permettant ainsi d'identifier les réformes prioritaires.

Encadré 4 : Principaux résultats et recommandations de l'évaluation PIMA

Pour l'année 2017, l'évaluation a révélé l'existence d'un corpus légal et réglementaire généralement adéquat, à quelques exceptions près. Sur les 15 institutions examinées par le PIMA, 3 sont de niveau élevé, 7 sont de niveau moyen, et 5 sont relativement de niveau faible. Les aspects dont le cadre normatif est de niveau élevé concernent la planification nationale et sectorielle, la protection de l'investissement et la transparence de l'exécution budgétaire. Néanmoins, des faiblesses ont été identifiées dans la coordination entre l'Etat central et les collectivités territoriales, la gestion des partenariats publics-privés (PPP), la réglementation des entreprises publiques, l'évaluation ex ante des projets, et la sélection des projets. En revanche, l'évaluation de l'effectivité révèle des insuffisances majeures dans la gestion des investissements publics au Burkina Faso. Les faiblesses constatées concernent en particulier la programmation pluriannuelle, l'évaluation ex ante des projets, et la sélection des projets. Sur ces deux derniers aspects, ainsi que sur la gestion des PPP, les performances du Burkina Faso sont relativement moins bonnes que celles de l'Afrique subsaharienne. Pour autant, la qualité de l'investissement public en dépend fortement. Le rapport recommande la mise en œuvre des mesures ciblées pour l'amélioration de la gestion des investissements publics, à travers le renforcement du cadre PPP identifié

comme vecteur de réalisation des ambitions du PNDES, l'amélioration de l'articulation entre les différents outils de programmation et de budgétisation des investissements publics, le renforcement du système de maturation de projets à travers des évaluations ex ante des projets par les ministères sectoriels, et leurs contre-expertises par un organe central compétent, et une sélection rigoureuse des projets à inscrire au budget, et l'amélioration de la programmation et l'engagement des dépenses à partir de prévisions de trésorerie fiables afin de fiabiliser l'information sur la disponibilité des financements et de garantir la mise à disposition des fonds des projets dans des délais opportuns.

➤ La conduite de l'évaluation TADAT

L'outil TADAT (Tax administration diagnostic assessment tool) est un système de notation structuré en fonction des neuf domaines⁸ d'analyse de la performance (DA) de l'outil TADAT et de 28 grands indicateurs, essentiels à la performance de l'administration fiscale. Chaque indicateur est noté au moyen d'une échelle « ABCD », « A » représentant la note de performance la plus haute et « D » la note la plus basse. Les évaluations TADAT permettent particulièrement de :

- ✓ identifier les forces et les faiblesses relatives à l'administration fiscale ;
- ✓ partager une perspective commune sur l'état d'une administration fiscale entre toutes les parties prenantes (autorités nationales, organisations internationales, bailleurs de fonds et prestataires d'assistance technique) ;
- ✓ définir un plan de réforme, avec notamment des objectifs, des priorités, des mesures et un calendrier de réalisation ;
- ✓ faciliter la gestion et la coordination des appuis extérieurs aux réformes et assurer une mise en œuvre plus rapide et plus efficace ;
- ✓ suivre et évaluer l'avancement des réformes par le biais de nouvelles évaluations ultérieures.

Encadré 5 : Evaluation des performances de l'administration fiscale par l'outil TADAT 2017

Sur l'initiative du MINEFID, une mission d'évaluation a séjourné au Burkina Faso du 20 novembre au 05 décembre 2017, pour effectuer une évaluation des systèmes de l'administration fiscale burkinabè à travers l'outil TADAT. (Outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale) sur les outils d'évaluation des performances de l'administration fiscale.

Cette évaluation a permis de faire ressortir les points forts et les points faibles de l'administration fiscale burkinabè et formulée des mesures d'amélioration et de correction.

⁸ Intégrité du registre des contribuables ; Gestion efficace du risque ; Promotion du civisme Fiscal ; Dépôt des déclarations fiscales dans les délais ; Paiement des impôts dans les délais ; Exactitude des informations déclarées ; Règlement efficace des contentieux fiscaux ; Gestion efficiente des recettes ; et Responsabilité et transparence.

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
• L'identifiant fiscal unique et le registre des contribuables sont bien conçus • Les contribuables sont tenus informés de leurs obligations et peuvent accéder facilement à l'information • Les obligations des petites entreprises sont simplifiées et la segmentation des contribuables est adaptée à la structure de l'économie • Les dispositifs de retenue à la source et d'acomptes provisionnels sont largement utilisés • Le contrôle fiscal couvre l'ensemble des impôts, la vérification ponctuelle est utilisée et les vérificateurs maîtrisent les méthodes de contrôle indirectes • Le contentieux administratif est indépendant du contrôle et ne prévoit qu'un seul niveau de recours • La DGI contribue efficacement au processus de prévision et d'estimation des recettes • L'audit interne est bien développé et les auditeurs sont formés	• Le fichier des contribuables n'est pas exhaustif et son intégrité n'est pas assurée • Les efforts entrepris ne suffisent pas à détecter les contribuables non immatriculés ou se plaçant indûment sous un régime d'imposition forfaitaire • La gestion des risques opérationnels et institutionnels demeure empirique • Il n'y a pas de plan d'action spécifiquement dédié à l'amélioration du civisme fiscal • Les contribuables ne peuvent pas effectuer leurs démarches en ligne ni accéder à leur compte fiscal • Le respect des obligations déclaratives demeure faible et n'est pas mesuré avec précision • La composition exacte du stock de restes à recouvrer n'est pas connue • La programmation du contrôle fiscal ne s'appuie pas sur une analyse du risque informatisée • Peu d'initiatives sont prises pour encourager l'accomplissement volontaire des obligations fiscales et prévenir l'incivisme • Seule une très faible partie des contribuables exercent leurs voies de recours et rien n'est fait pour les y encourager • Le système comptable ne sécurise pas entièrement le recouvrement, et la continuité de la chaîne de comptabilisation des recettes n'est pas assurée • Le dispositif de remboursements de crédit de TVA présente de nombreuses faiblesses. Le délai de remboursement n'a pu être calculé • La performance opérationnelle et financière de la DGI est insuffisamment contrôlée • Les projets et orientations futures de la DGI sont publiés tardivement

II.4.2. Lutte contre la fraude, le faux et la corruption

En matière de renforcement de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, un contrôle de la régularité des remises gracieuses accordées par la DGI a été effectué.

Dans le cadre de la réalisation de l'Evaluation nationale des risques (ENR) de blanchiment des capitaux et financement du terrorisme au Burkina Faso, un rapport provisoire de l'évaluation a été élaboré. Ce rapport renferme des informations sur les menaces et vulnérabilités présentes du secteur financier et des Entreprises et professions non financières désignées (EPNFD), une évaluation des risques afférents à l'inclusion financière ainsi que la capacité globale du pays en matière de Lutte contre le Blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Par arrêté n° 2017-0049/MINEFID/CENTIF du 25 septembre 2017 a été créé au sein de la CENTIF, un Secrétariat permanent pour la conduite des activités de l'évaluation nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES

III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT⁹

A fin 2017, l'ensemble des recettes totales et dons se sont établis à 1 583,57 milliards de francs CFA sur une prévision totale de 1 795,38 milliards de francs CFA, soit un taux de 88,2%. Composé de 1 389,27 milliards de francs CFA de recettes totales et de 194,30 milliards de francs CFA de dons, le niveau de mobilisation des ressources totales a progressé de 12,1% par rapport à 2016. Les dépenses totales et prêts nets, se sont chiffrés à 2 146,47 milliards de francs CFA, d'où un déficit global base engagement de 562,90 milliards de francs CFA.

Le financement du déficit s'est situé à 482,57 milliards de francs CFA, soit un taux de progression de 193,7% par rapport à 2016 composé de 74,28 milliards de francs CFA de financement extérieur net et de 408,28 milliards de francs CFA de financement intérieur net.

III.2.1. Recettes totales et dons

Les recettes totales y compris les dons ont connu une hausse de 12,1% en 2017, soit 171,03 milliards de francs CFA par rapport à 2016. Ce niveau de recettes totales et dons en 2017 a représenté 21,1% du PIB nominal, soit un écart de +1,4 point de pourcentage par rapport à 2016. Cette hausse est imputable en grande partie à l'augmentation des recettes totales.

III.1.1.1 Recettes totales

Les recettes totales se sont chiffrées à 1 389,27 milliards de francs CFA pour une prévision de 1 441,01 milliards de francs CFA en 2017, soit un taux de recouvrement de 96,4%. Comparativement à 2016, les recettes totales sont en hausse de 12,9%, représentant 158,76 milliards de francs CFA. En 2017, la part des recettes totales dans le PIB est de 18,5%.

Sur la période 2012-2017 les recettes totales sont passées de 998,91 milliards de francs CFA à 1389,27 milliards de francs CFA avec une croissance moyenne annuelle de 10,3%.

III.1.1.1.1 Recettes courantes

A fin décembre 2017, les recettes courantes ont été mobilisées à hauteur de 1 389,27 milliards de francs CFA pour une prévision de 1 441,01 milliards de francs CFA soit un taux de réalisation de 96,4%. Par rapport à 2016, elles sont en hausse de 12,9% soit 158,79 milliards de francs CFA. Cette hausse est imputable essentiellement à

⁹ Les prévisions ainsi que les dotations utilisées sont celles de la dernière loi de finances rectificative

l'augmentation des recettes fiscales (+162,85 milliards de francs CFA). Les recettes non fiscales quant à elles sont en baisse (-4,06 milliards de francs CFA).

a) Recettes fiscales

Les recettes fiscales en 2017 ont été mobilisées à hauteur de 1 238,24 milliards de francs CFA sur une prévision de 1 315,50 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 94,1%. Il ressort une augmentation de 162,85 milliards de francs CFA (+15,1%) par rapport à 2016 où le recouvrement se chiffrait à 1 075,39 milliards de francs CFA. Cette performance est portée principalement par la taxe sur les biens et services (+101,26 milliards de francs CFA), par l'impôt sur les revenus et bénéfices (+37,46 milliards de francs CFA), ainsi que les impôts sur le commerce et les transactions internationales (+22,05 milliards de francs CFA).

Rapportées au PIB nominal, les recettes fiscales ont représenté 16,5% en 2017 contre 15,0% en 2016. Elles représentent également 89,1% des recettes totales de l'année 2017. Elles sont essentiellement composées des taxes sur les biens et services (56,8%), d'impôts sur les revenus et bénéfices (26,1%) et d'impôts sur le commerce et les transactions internationales (14,6%).

➤ *les taxes sur les biens et services*

Les taxes sur les biens et services se sont établies à 702,88 milliards de francs CFA à fin 2017. Elles ont connu une hausse de 16,8% par rapport à 2016 où le montant recouvré était de 601,62 milliards de francs CFA. Sur une prévision de 730,35 milliards de francs CFA, les taxes sur les biens et services ont connu un taux de réalisation de 96,2%. Elles sont essentiellement composées de la taxe sur la valeur ajoutée (511,93 milliards de francs CFA), de la taxe sur les produits pétroliers (90,17 milliards de francs CFA) et des autres taxes spécifiques sur consommation (100,79 milliards de francs CFA).

➤ *les impôts sur les revenus et bénéfices*

Avec un taux de recouvrement de 91,1% en 2017, les impôts sur les revenus et les bénéfices se sont établis à 323,29 milliards de francs CFA contre 285,83 milliards de francs CFA en 2016, soit une augmentation de 13,1%. Cette hausse est essentiellement portée par l'Impôt sur les sociétés qui ont connu une augmentation de 14,2% par rapport à 2016 (+23,19 milliards de francs CFA) pour s'établir à 186,64 milliards de francs CFA.

➤ *les impôts sur la propriété et l'impôt sur la main d'œuvre*

Sur une prévision de 11,37 milliards de francs CFA en 2017, au titre des impôts sur la propriété, il a été recouvré 8,42 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 74,1%. Ces recettes sont en baisse de 21,2 % soit 2,27 milliards de francs CFA comparées à 2016. Cette baisse s'explique par l'institution des forfaits sur les droits de mutations des terrains accompagnée d'une baisse du nombre de dossiers de mutations (20 735 dossiers en 2016 contre 14 288 en 2017).

Pour ce qui est de l'impôt sur la main d'œuvre, il a été recouvré un montant de 10,81 milliards de francs CFA sur une prévision de 10,37 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 104,3%. Comparé à 2016, il a enregistré une hausse de 2,05 milliards de francs CFA, représentant 23,4%.

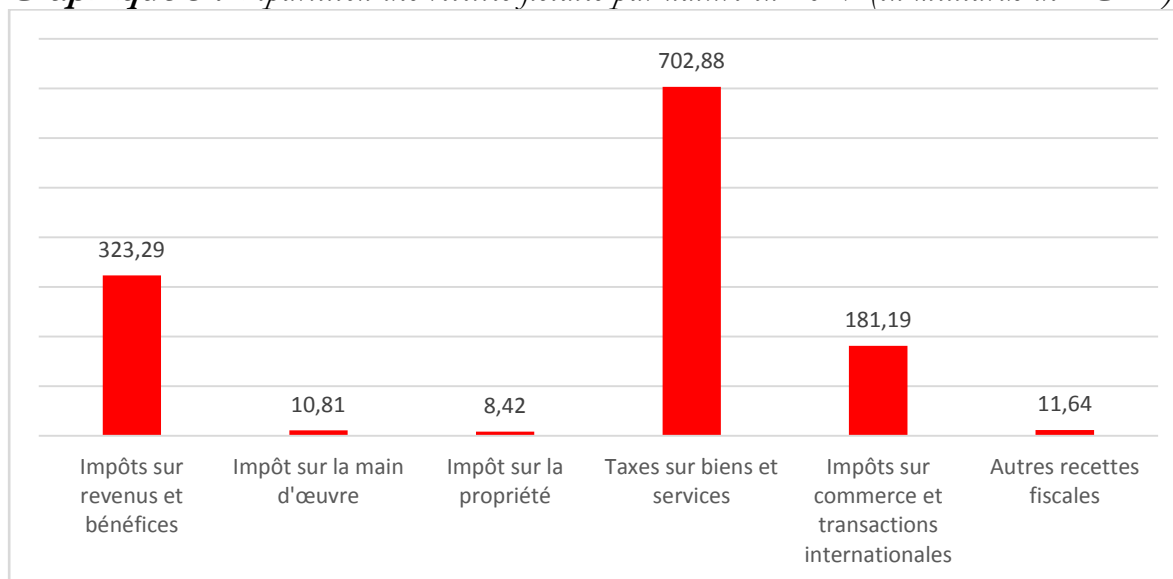
➤ ***les impôts sur le commerce et les transactions internationales***

Les impôts sur le commerce et les transactions internationales se sont établis à 181,19 milliards de francs CFA à fin 2017 pour une prévision de 198,77 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 91,2%. Ce qui équivaut à une hausse de 13,9% représentant 22,05 milliards de francs CFA par rapport à 2016. Ces impôts sont constitués essentiellement des droits sur le commerce extérieur (88,0%), des prélèvements communautaires (11,4%) et des autres recettes sur le commerce extérieur (0,6%). La croissance en 2017 est essentiellement liée à celle des droits sur le commerce extérieur qui ont enregistré une hausse de 14,6%.

➤ ***les autres recettes fiscales***

Les autres recettes fiscales se sont établies à 11,64 milliards de francs CFA en 2017 sur une prévision de 9,61 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 121,2%. Ces recouvrements sont en hausse de 24,6% représentant 2,30 milliards de francs CFA par rapport à 2016.

Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2017 (en milliards de FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE 2017

b) Recettes non fiscales

A fin décembre 2017, les recettes non fiscales se sont chiffrées à 151,03 milliards de francs CFA, sur une prévision de 125,52 milliards de francs CFA. Ce qui équivaut à un taux de réalisation de 120,3%. Ces recettes sont en baisse de 4,06 milliards de francs CFA par rapport à 2016. Cette baisse est due essentiellement à celle des recettes sur les amendes et condamnations pécuniaires qui se chiffrent à 15,46

milliards de francs CFA (-88,6%). Toutefois, les autres composantes des recettes non fiscales ont connu de légères hausses par rapport à 2016.

III.1.1.1.2 Recettes en capital

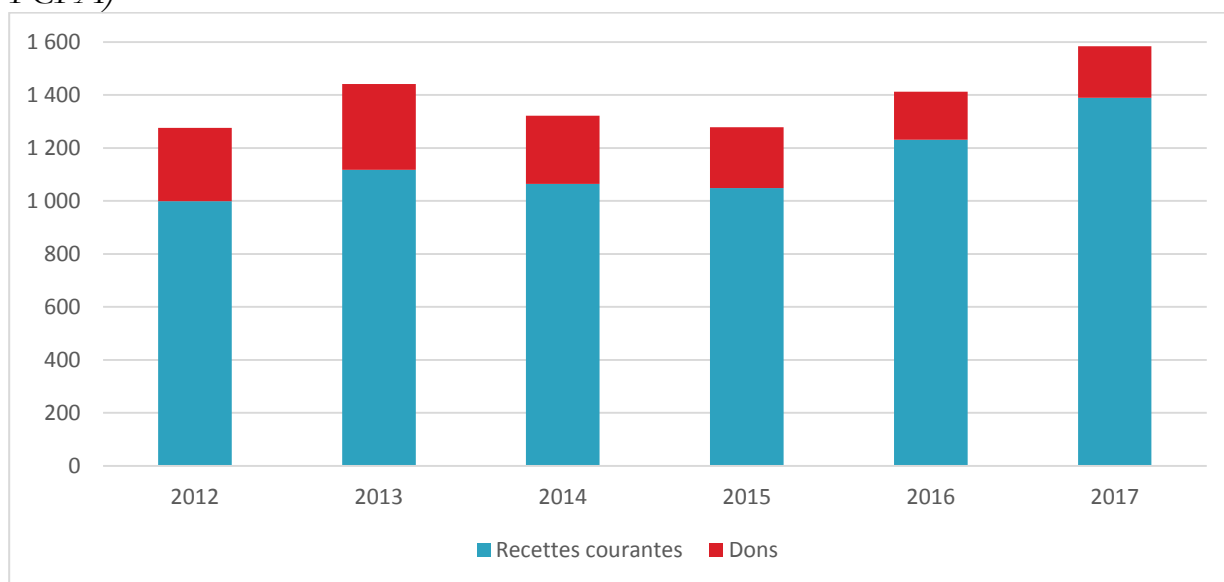
Les recettes en capital ont été mobilisées à hauteur de deux cent soixante-huit mille deux cents (268 200) francs CFA en 2017 contre 30,17 millions de francs CFA en 2016 soit une baisse de 99,1%.

III.1.1.2 Dons¹⁰

Sur une prévision révisée de 354,36 milliards de francs CFA, les dons ont été mobilisés à hauteur de 194,30 milliards de francs CFA, soit un taux de décaissement de 54,8% contre 84,3% en 2016. Ce niveau de décaissement s'explique par les dons projets qui ont été décaissés à hauteur de 119,95 milliards de francs CFA (45,9%) et les dons programmes décaissés à hauteur de 74,36 milliards de francs CFA (80,0%). Comparativement à 2016, les dons programmes sont en baisse de 6,84 milliards de francs CFA dû en partie au non décaissement de l'appui budgétaire (dons) de la Banque Mondiale (BM) de 14,25 milliards de francs CFA.

Sur la période 2012-2017, les dons ont évolué en dents de scie passant de 277,50 milliards de francs CFA à 194,30 milliards de francs CFA, avec une variation annuelle moyenne de -3,2%.

Graphique 4 : Evolution des recettes totales et dons sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE 2017

En somme, les dons reçus au titre de l'année 2017 représentent 12,3% des recettes totales dons y compris. Ce taux est en baisse comparativement à celui de 2016

¹⁰Les dons retracent tous les encaissements non remboursables, provenant de versement non obligatoire d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères et d'organismes internationaux.

(12,9%). Aussi, les dons représentent 2,6% du PIB nominal du Burkina Faso en 2017.

Tableau 1 : Evolution des recettes totales et dons sur la période 2012-2017 (en milliards de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes fiscales	890,78	992,61	940,68	929,28	1 075,39	1 238,24
Recettes non fiscales	108,04	124,66	124,01	118,66	155,09	151,03
Recettes courantes	998,81	1 117,27	1 064,69	1 047,93	1 230,48	1 389,27
Recettes en capital	0,095	0,111	0,012	0,000	0,03	0,000
Ressources internes	998,91	1 117,38	1 064,70	1 047,93	1 230,51	1 389,27
Dons projets	111,61	205,23	157,51	105,21	100,84	119,95
Dons programmes	165,89	119,13	98,94	124,83	81,2	74,36
Ressources externes	277,5	324,36	256,45	230,04	182,04	194,30
Total recettes publiques	1 276,41	1 441,75	1 321,15	1 277,98	1 412,55	1 583,57
PIB nominal	5 700,58	5 984,88	6 204,48	6 564,80	6 790,27	7 497,65
Part des ressources internes dans le PIB	17,52%	18,67%	17,16%	15,96%	18,12%	18,53%
Part des ressources externes dans le PIB	4,87%	5,42%	4,13%	3,50%	2,68%	2,59%
Part des recettes publiques dans le PIB	22,39%	24,09%	21,29%	19,47%	20,80%	21,12%

Source : DGTCP/DSOFE, TOFE 2017

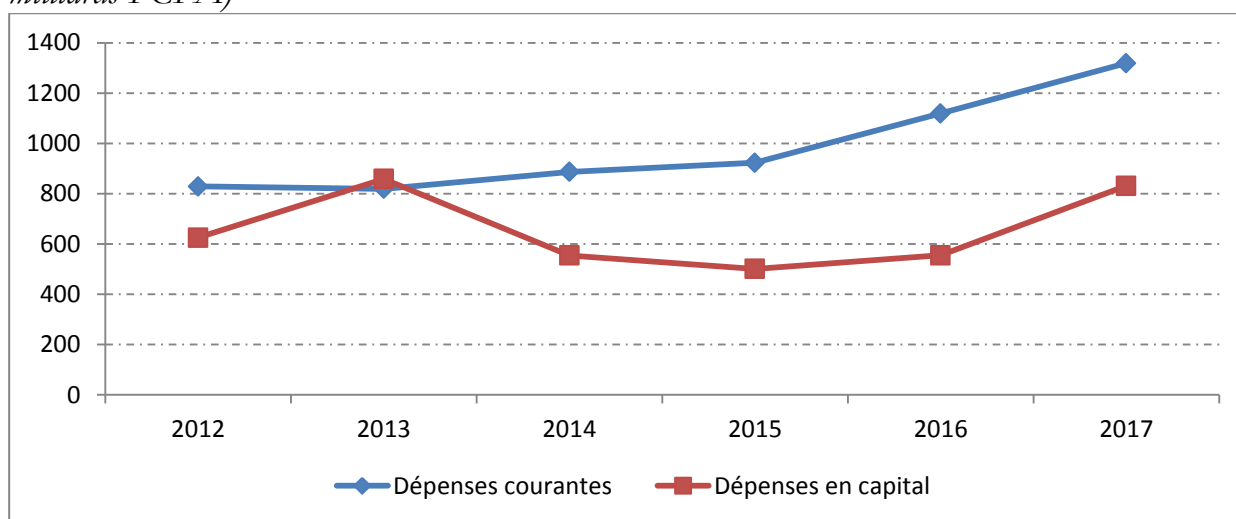
III.2.2. Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets de 2017 se sont établis à 2 146,47 milliards de francs CFA sur une prévision de 2 293,54 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 93,6%. Par rapport à 2016, les dépenses totales et prêts nets ont connu une hausse de l'ordre de 28,9%.

III.1.2.1 Dépenses totales

Les dépenses totales ont été exécutées en 2017 à hauteur de 2 150,00 milliards de francs CFA sur une prévision de 2 297,29 milliards de francs CFA, soit un taux de 93,6%. Comparativement à l'année 2016, il ressort un accroissement de 28,5% lié essentiellement à l'augmentation des dépenses en capital. En effet, cette nature de dépense a enregistré une augmentation de 276,38 milliards de francs CFA pour s'établir à 831,33 milliards de francs CFA à fin décembre 2017.

Graphique 5 : Evolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2012-2017 (en milliards FCFA)



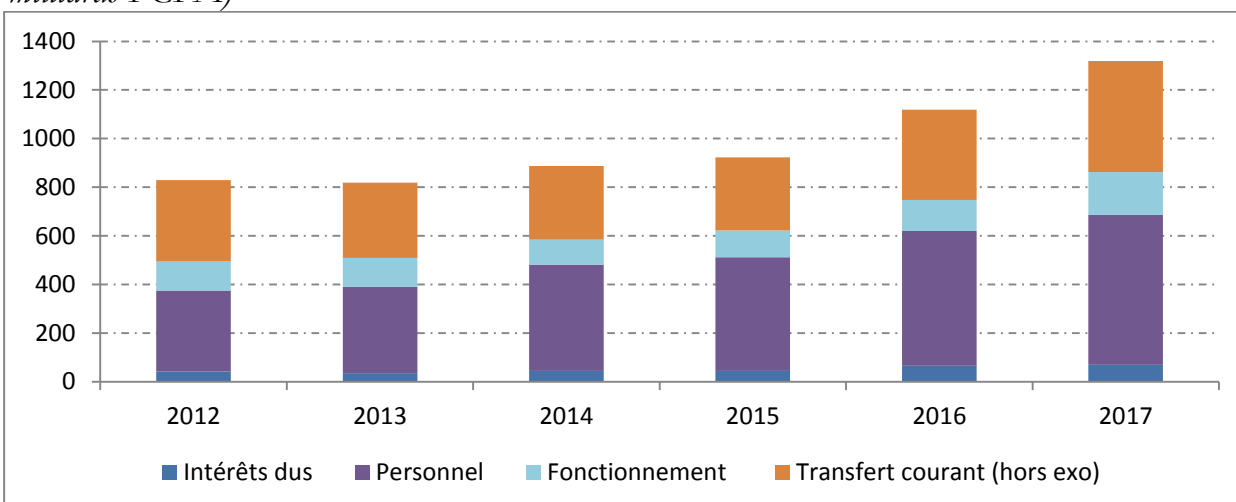
Source : DGESE, à partir des données du TOFE 2017

Sur la période 2012-2017 l'évolution des dépenses courantes a été marquée par une tendance haussière. Quant aux dépenses en capital, après un pic en 2013, elles ont amorcé une baisse entre 2013 et 2015 pour repartir en hausse à partir de 2016.

III.1.2.1.1 Dépenses courantes

Les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 1 318,66 milliards de francs CFA en 2017 sur une prévision de 1 206,26 milliards de francs CFA, soit un taux de 109,3%. Comparées à l'année 2016, il a été enregistré une augmentation de 17,9% représentant un montant global de 199,91 milliards de francs CFA. Cette hausse est imputable à l'ensemble de ses composantes.

Graphique 6 : Evolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2012-2017 (en milliards FCFA)



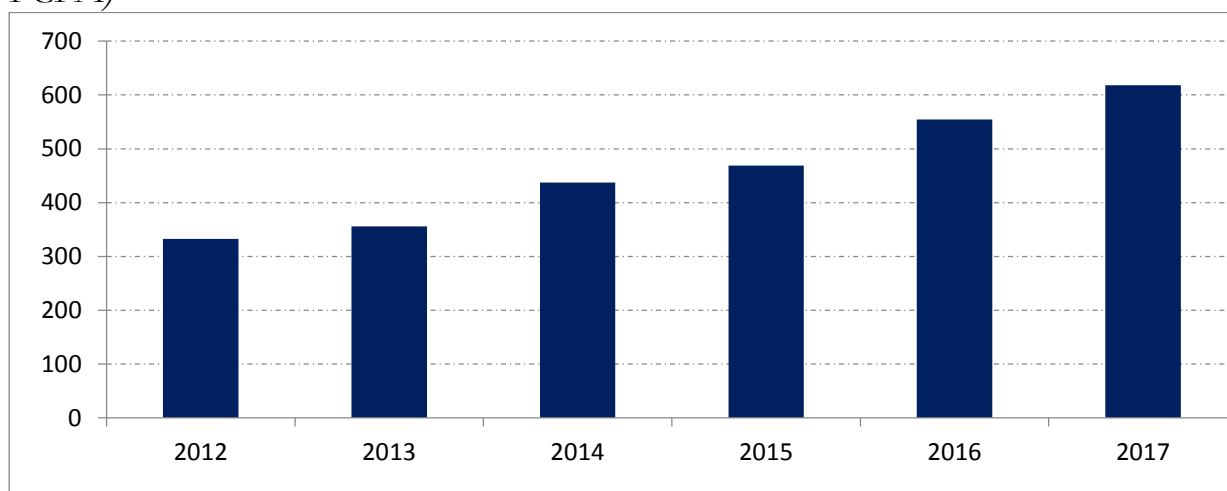
Source : DGESE, à partir des données du TOFE 2017

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2012-2017 les dépenses courantes sont dominées principalement par les dépenses de personnel et les transferts courants. En effet, ces deux natures de dépenses ont représenté en moyenne 82,1% des dépenses courantes annuelles.

a) Dépenses de personnel

A fin décembre 2017, les dépenses de personnel se sont établies à 617,95 milliards de franc CFA sur une prévision de 573,05 milliards de franc CFA, soit un taux d'exécution de 107,8%. Par rapport à 2016, il ressort une progression de 11,4% (+63,48 milliards de franc CFA). Cette hausse s'explique entre autres par la mise en application de la loi 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat, les avancements statutaires, la prise en compte des effectifs additionnels.

Graphique 7 : Evolution des dépenses de personnel sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du TOFE 2017

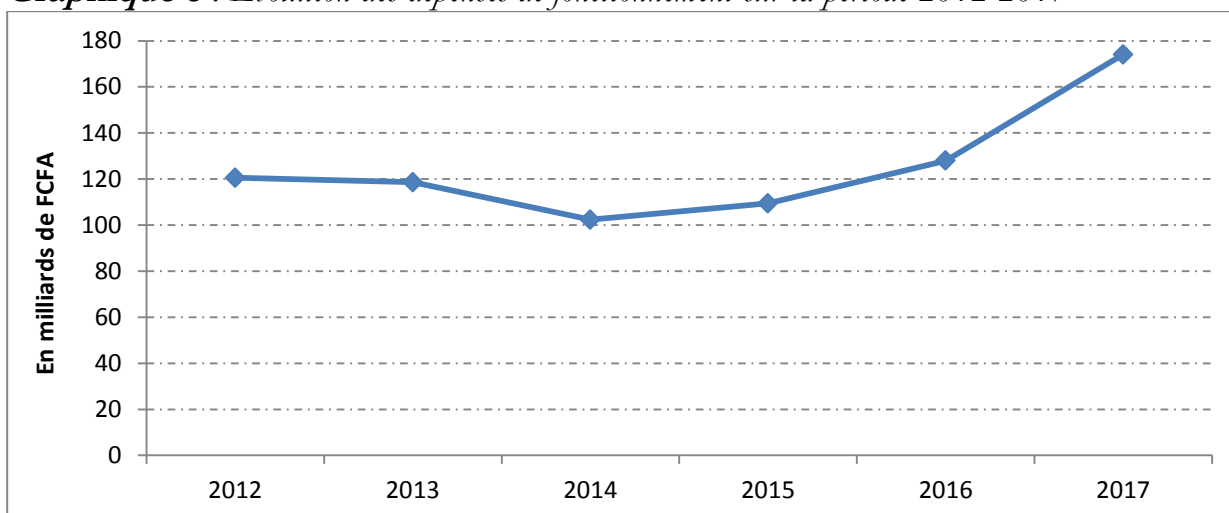
Le graphique indique que les dépenses de personnel ont connu une augmentation continue entre 2012 et 2017, avec une croissance annuelle moyenne de 13,4%.

b) Dépenses de fonctionnement

Comparativement à 2016, les dépenses de fonctionnement ont connu une augmentation de 36,0% en 2017 pour se situer à 174,08 milliards de francs CFA sur une dotation révisée de 153,52 milliards de francs CFA. Il ressort ainsi un taux d'exécution de 113,4%.

La hausse des dépenses de fonctionnement se justifie essentiellement par la prise en charge du fonctionnement de nouvelles structures et des dépenses accidentelles (gestion des catastrophes) qui sont des dépenses destinées à faire face, en cours de gestion, à des calamités (les catastrophes naturelles).

Graphique 8 : Evolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2012-2017



Source : DGEES, à partir des données du TOFE 2017

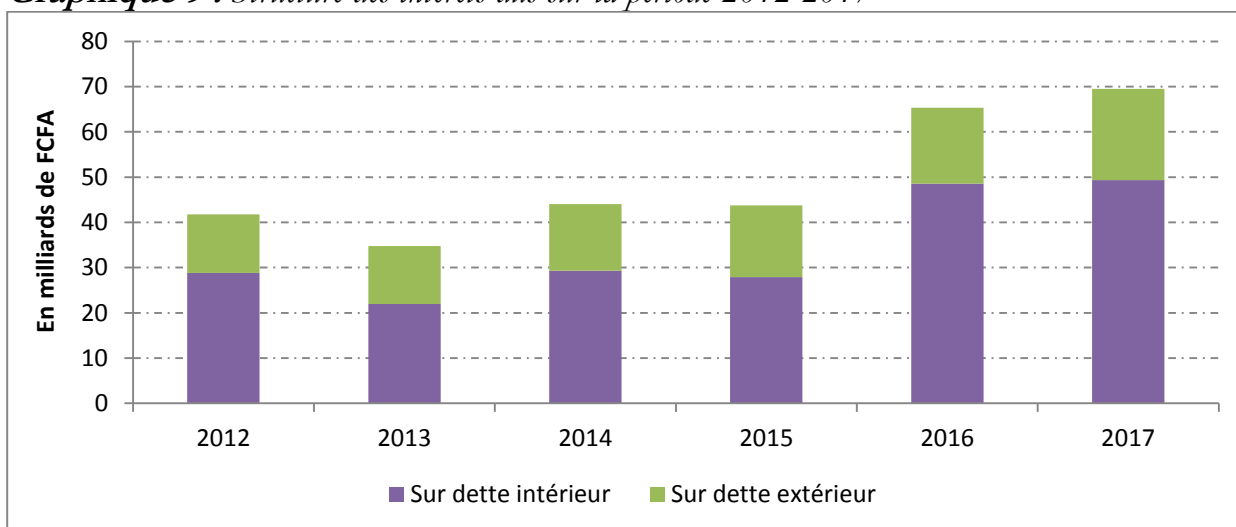
Sur la période sous-revue, le graphique indique deux phases d'évolution des dépenses de fonctionnement. En effet, de 2012 à 2014 elles ont connu une baisse progressive pour repartir en hausse sur la période 2014-2017.

c) Intérêts dus

A fin décembre 2017, les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 69,52 milliards de francs CFA sur une prévision de 68,19 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 101,9%. Ils sont constitués à 71,0% d'intérêts dus sur la dette intérieure et à 29,0% d'intérêts dus sur la dette extérieure.

Par rapport à 2016, les intérêts payés ont connu une hausse de 4,17 milliards de francs CFA liée principalement à l'augmentation de sa composante extérieure (+3,35 milliards de francs CFA).

Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2012-2017



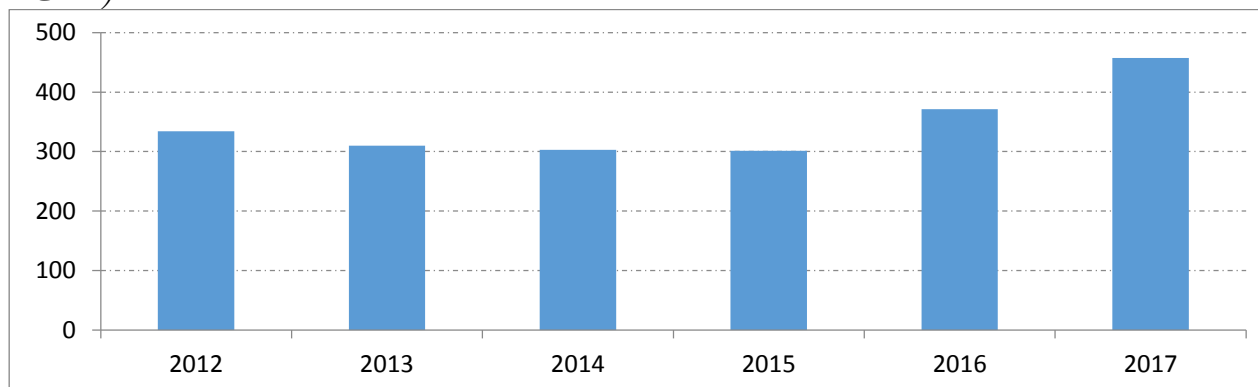
Source : DGEES, à partir des données du TOFE 2017

L'analyse du graphique révèle deux périodes d'évolution des dépenses consacrées au paiement des intérêts de la dette. Une première période (2012-2015) marquée par une évolution en yo-yo et une seconde période (2015-2017) où elles ont connu une croissance continue avec la plus forte croissance (49,4%) enregistrée entre 2015 et 2016 due aux paiements des intérêts des emprunts obligataires antérieurs à 2016 contre 6,4% entre 2016 et 2017.

a) Transferts courants

Pour un taux d'exécution annuel moyen de 111,1% sur la période sous revue, les transferts courants ont été exécutés en 2017 à hauteur de 457,12 milliards de francs CFA sur une prévision de 411,50 milliards de francs CFA. Par rapport à l'année 2016, les transferts courants ont connu une hausse de 23,2% équivalent à 86,18 milliards de francs CFA. Cette hausse s'explique principalement par les subventions de l'Etat accordées à la SONABHY et à la SONABEL à hauteur de 50,00 milliards de francs CFA ainsi que par le paiement des arriérés des subventions à la SONABHY à hauteur de 35,48 milliards de francs CFA.

Graphique 10 : Evolution des transferts courants sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)



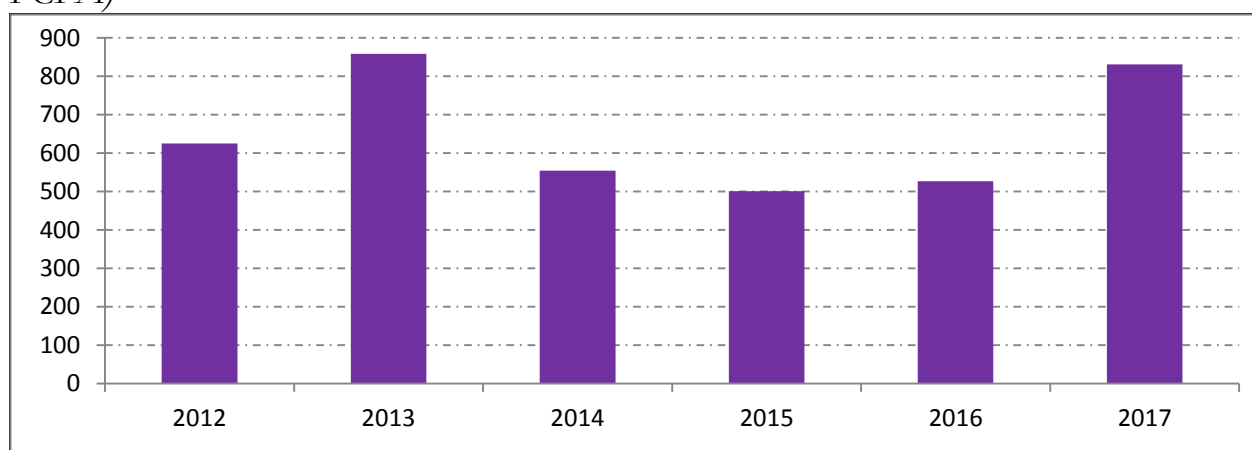
Source : DGESS, à partir des données du TOFE 2017

Le graphique montre une baisse continue et légère des dépenses de transferts courants sur la période 2012-2015 suivi d'une hausse continue sur la période 2015-2017.

III.1.2.1.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital ont été exécutées en 2017 à hauteur de 831,33 milliards de francs CFA sur une prévision de 1 091,03 milliards de francs CFA soit un taux d'exécution de 76,2% en nette amélioration de 7,0 points de pourcentage par rapport à 2016. En termes d'évolution, il est à noter que les dépenses en capital ont connu une forte augmentation (+49,8%) en 2017 par rapport à 2016. Bien qu'il ait été constaté une évolution de l'ensemble de ses composantes, cette hausse est imputable essentiellement à l'augmentation des dépenses d'investissement financées sur ressources nationales.

Graphique 11 : Evolution des dépenses en capital sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)



Source : DGEES, à partir des données du TOFE 2017

Le graphique ci-dessus met en évidence une évolution en dents de scie des dépenses en capital sur la période de 2012 à 2017 avec des pics en 2013 et 2017.

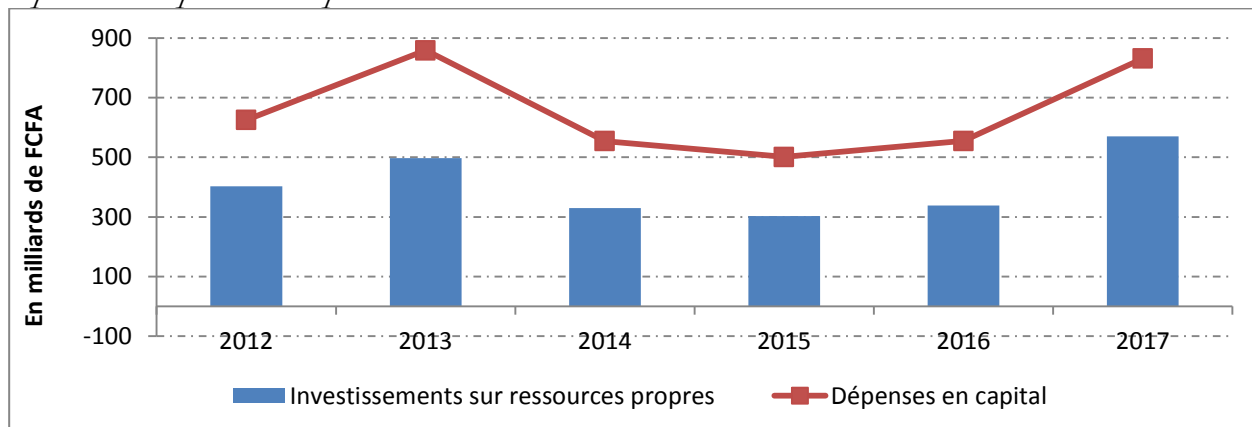
a) Dépenses d'investissements sur ressources propres

En 2017, les dépenses d'investissements financées sur ressources intérieures se sont situées à 570,38 milliards de francs CFA sur une prévision de 682,78 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 83,5%. Comparées à 2016, il ressort une augmentation de 68,5%.

Rapportées au PIB, les dépenses d'investissements sur ressources propres sont passées de 5,0% en 2016 à 7,6% en 2017.

Sur la période 2012-2017, les dépenses d'investissements sur ressources propres représentent en moyenne 64,8% des dépenses d'investissements totales et 62,0% de l'ensemble des dépenses en capital.

Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des dépenses en capital sur la période 2012-2017



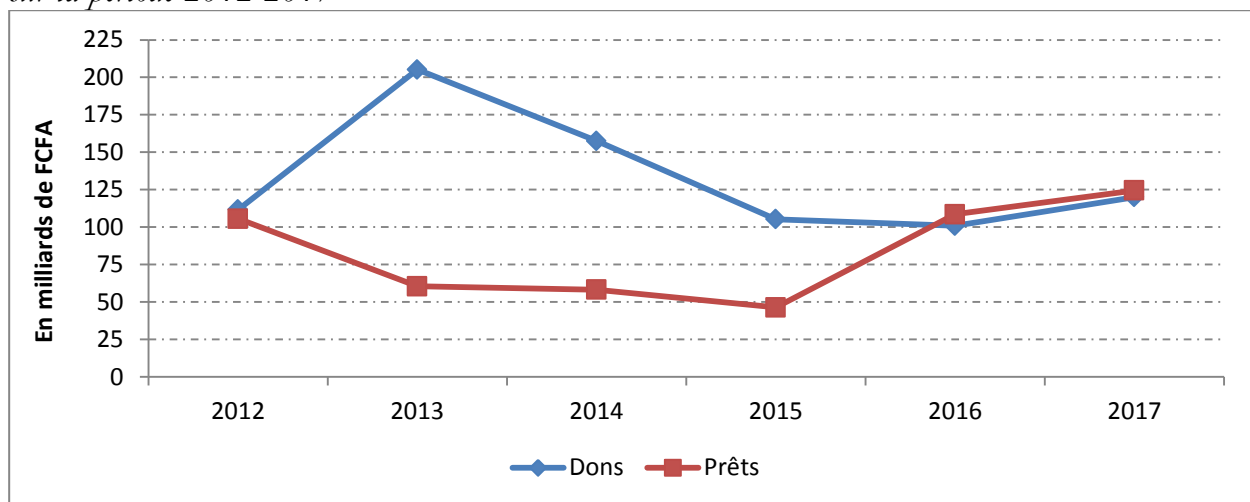
Source : DGEES, à partir des données du TOFE 2017

L'allure du graphique ci-dessus montre que les dépenses en capital évoluent au rythme des dépenses d'investissements financées sur ressources propres.

b) Dépenses d'investissements sur ressources extérieures

Sur une prévision de 388,05 milliards de francs CFA, les dépenses d'investissements sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 244,44 milliards de francs CFA en 2017, soit un taux d'exécution de 63,0%. Ce faible taux d'exécution des dépenses d'investissement est lié à celui des dons (45,9%). Il convient de relever que ce niveau d'exécution relativement faible est néanmoins le plus élevé de la période sous revue.

Graphique 13 : Evolution des composantes des investissements financés sur ressources extérieures sur la période 2012-2017



Source : DGESS, à partir des données du TOFE 2017

Le graphique montre que sur la période 2012-2015, les dépenses d'investissement sur ressources extérieures étaient dominées par les dons. A partir de 2015, les prêts ont entamé une croissance soutenue qui a abouti à une inversion des poids en 2016, où ils dépassent légèrement les dons.

c) Transferts en capital et restructuration

En 2017, les transferts en capital sont ressortis à 16,52 milliards de francs CFA pour une prévision de 20,19 milliards de francs CFA. Comparé à 2016, il ressort une augmentation de 9,53 milliards de francs CFA. Cette catégorie de dépenses a connu une évolution en dents de scie entre 2012 et 2017 avec un pic en 2013.

III.1.2.2 Prêts nets

Sur une prévision de -3,75 milliards de francs CFA, les prêts nets se sont établis à -3,53 milliards de francs CFA en 2017. En effet, la situation des prêts nets traduit sur toute la période, un remboursement plus important que les crédits octroyés.

Tableau 2 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2012-2017 (en milliards de francs CFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Intérêts dus	41,81	34,76	44,01	43,75	65,35	69,52
<i>Intérieur</i>	<i>28,81</i>	<i>21,93</i>	<i>29,31</i>	<i>27,88</i>	<i>48,54</i>	<i>49,35</i>
<i>Extérieur</i>	<i>12,99</i>	<i>12,82</i>	<i>14,70</i>	<i>15,87</i>	<i>16,81</i>	<i>20,16</i>
Personnel	332,34	355,52	437,29	468,53	554,47	617,95
Fonctionnement	120,57	118,60	102,37	109,44	127,98	174,08
Transfert courant (hors exo)	333,95	310,10	302,96	301,48	370,94	457,12
Total dépenses courante	828,67	818,97	886,63	923,21	1 118,75	1 318,66
Dépenses d'investissement et d'équipement	619,58	762,68	545,01	454,03	547,96	814,82
<i>Budget National</i>	<i>402,45</i>	<i>496,98</i>	<i>329,29</i>	<i>302,47</i>	<i>338,55</i>	<i>570,38</i>
<i>Financement extérieur</i>	<i>217,13</i>	<i>265,70</i>	<i>215,71</i>	<i>151,57</i>	<i>209,41</i>	<i>244,44</i>
dons	111,61	205,23	157,51	105,21	100,84	119,95
Prêts	105,52	60,47	58,20	46,36	108,57	124,49
Transfert en capital	5,50	95,76	9,12	46,92	6,99	16,52
Total dépenses en capital	625,08	858,44	554,13	500,95	554,95	831,33
Total dépenses publiques	1 453,74	1 677,41	1 440,76	1 424,16	1 673,70	2 150,00
Prêts nets	-0,88	-24,76	-6,13	-12,56	-8,66	-3,53
Dépenses total et prêts nets	1 452,87	1 652,66	1 434,63	1 411,60	1 665,04	2 146,47
PIB	5 700,58	5 984,88	6 204,48	6 564,80	6 790,27	7 497,70
Part des dépenses publiques dans le PIB	25,50%	28,0%	23,2%	21,7%	24,6%	28,7%
Part des dépenses totales et prêts nets dans le PIB	25,49%	27,6%	23,1%	21,5%	24,5%	28,6%

Source : DGTCP/DSOFE, TOFE 2017

III.2.3. Soldes budgétaires et financement

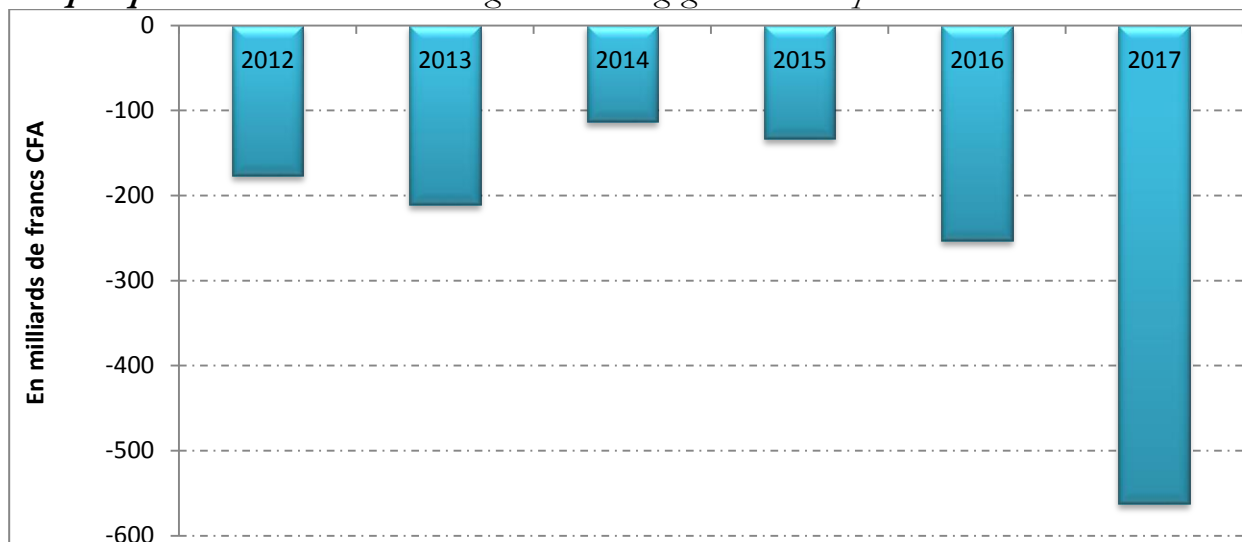
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques

Les soldes caractéristiques analysés sont le solde global base engagement, le solde global base caisse et le solde budgétaire de base. Tous ces soldes sont structurellement déficitaires.

a) Solde global base engagement

Le solde global base engagement s'est établi à -562,90 milliards de francs CFA à fin décembre 2017 contre -252,49 milliards de francs CFA en 2016 en aggravation de 310,41 milliards de francs CFA soit 122,9%. En 2017, ce solde représente 7,5% du PIB nominal contre 3,7% en 2016, soit un important écart de +4,5 points de pourcentage.

Graphique 14 : Evolution du solde global base engagement sur la période 2012-2017

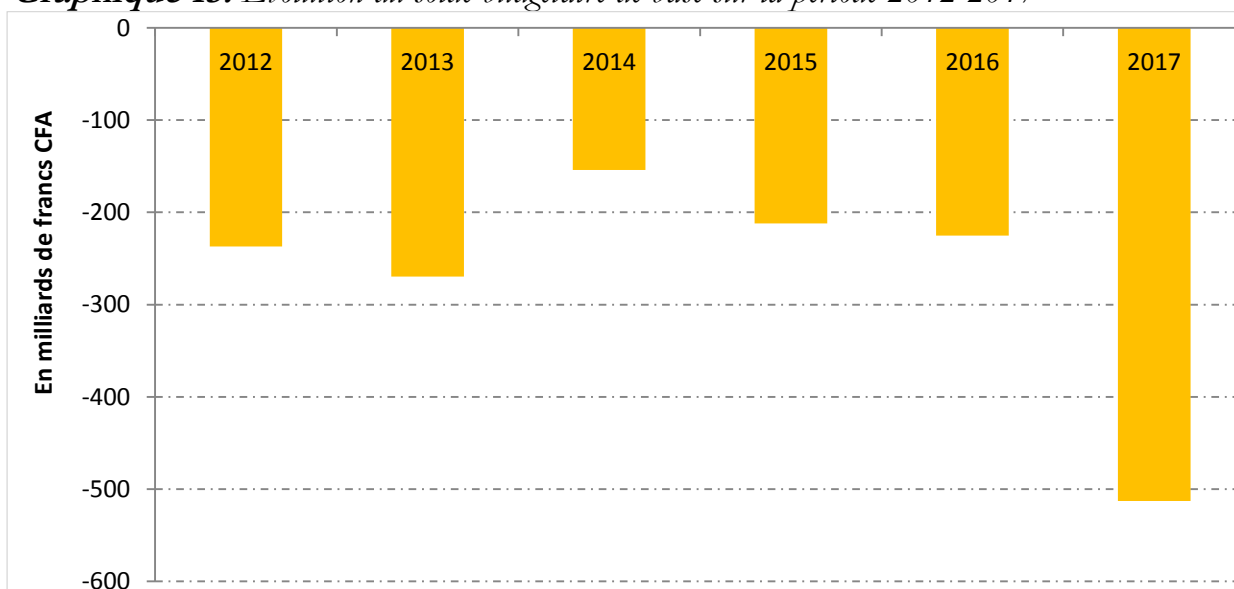


Source : DGEES, à partir des données du TOFE 2017

b) Solde budgétaire de base

Le solde budgétaire de base¹¹ en 2017 est ressorti déficitaire pour se situer à 512,76 milliards de francs CFA contre un déficit de 225,12 milliards de francs CFA en 2016. Il ressort une nette aggravation de 287,65 milliards de francs CFA, soit 127,8%. Rapporté au PIB nominal, le solde budgétaire de base représente 6,8%. Le déficit de 2017 est le plus important enregistré sur la période 2012-2017.

Graphique 15: Evolution du solde budgétaire de base sur la période 2012-2017



Source : DGEES, à partir des données du TOFE 2017

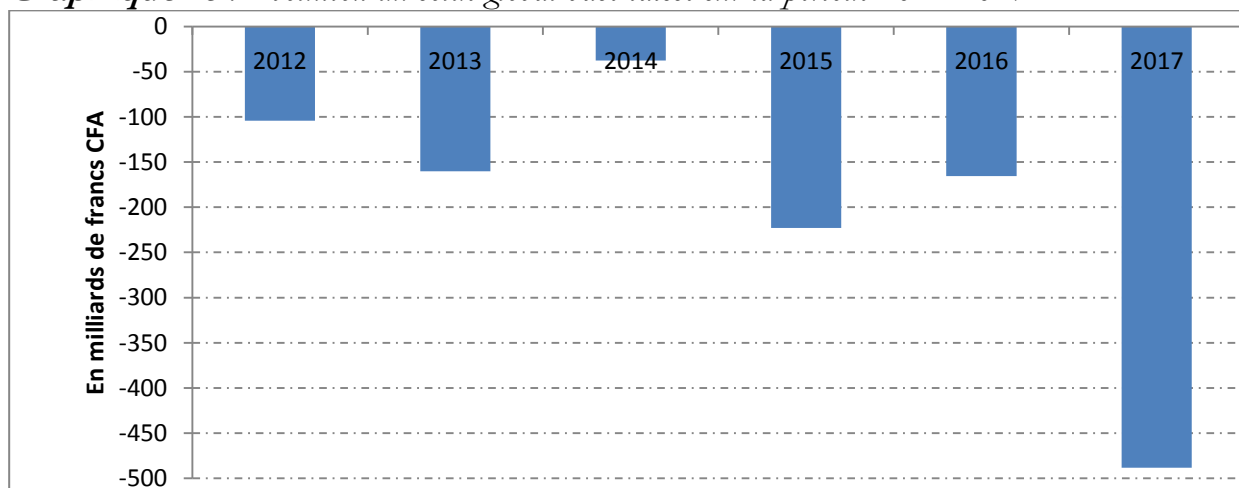
¹¹Le solde budgétaire de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

c) Solde global base caisse

Le solde budgétaire global base caisse¹² est ressorti déficitaire de 488,13 milliards de francs CFA à fin décembre 2017 contre un niveau de déficit de 165,39 milliards de francs CFA en 2016, soit une aggravation de 322,74 milliards de francs CFA.

Rapporté au PIB nominal, le solde global base caisse représente 6,5% en 2017 contre 2,4% en 2016, enregistrant ainsi un écart de +4,1 points de pourcentage.

Graphique 16 : Evolution du solde global base caisse sur la période 2012-2017



Source : DGESS, à partir des données du TOFE 2017

Le solde global base caisse a évolué en dent de scie sur la période 2012-2017. Le plus faible niveau de déficit a été enregistré en 2014 (37,49 milliards de francs CFA) et le déficit le plus élevé en 2017 (488,13 milliards de francs CFA).

III.1.3.2 Financement du déficit

Le déficit base caisse a été couvert par un financement global¹³ de 482,57 milliards de francs CFA en 2017 contre 164,28 milliards de francs CFA en 2016, soit une hausse du niveau de financement de 318,28 milliards de francs CFA, expliquée par la hausse du financement intérieur à hauteur de 376,49 milliards de francs CFA.

a) Financement extérieur

A fin 2017, le financement extérieur s'est établi à 74,28 milliards de francs CFA contre 132,49 milliards de francs CFA en 2016, en baisse de 43,9% (58,20 milliards de francs CFA).

¹²Le solde global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales y compris les dons et les dépenses totales et prêts nets augmentée des ajustements caisses.

¹³Il se répartit en financement extérieur et intérieur.

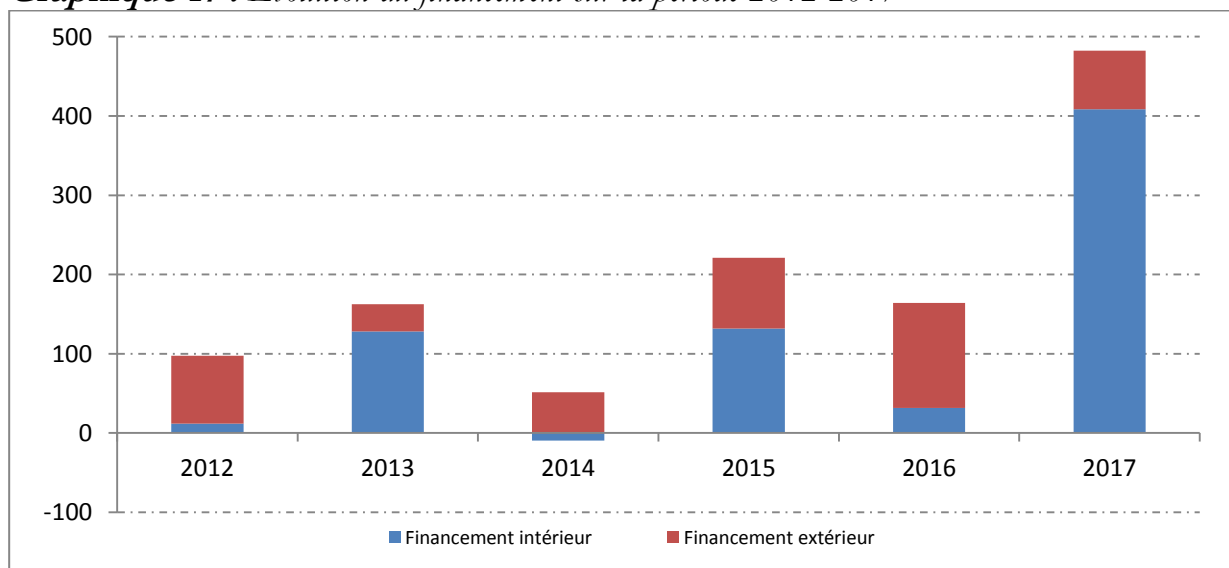
Le financement extérieur du déficit de 2017 est composé des décaissements obtenus à hauteur de 124,49 milliards de francs CFA, diminué de l'amortissement de la dette extérieure de 50,21 milliards de francs CFA.

b) Financement intérieur

Le financement intérieur net¹⁴ a été de 408,28 milliards de francs CFA à fin décembre 2017 contre un niveau de 31,80 milliards de francs CFA en 2016, enregistrant ainsi une hausse considérable de 376,49 milliards de francs CFA.

Ce bond du financement intérieur provient d'une part du secteur non bancaire qui a contribué à hauteur de 299,96 milliards de francs CFA en lien avec les émissions d'emprunts obligataires et bons du Trésor et d'autre part, du financement bancaire de 108,32 milliards de francs CFA. En 2017, tout comme en 2016, le financement intérieur, a été assuré principalement par le secteur non bancaire.

Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2012-2017



Source : DGEES, à partir des données du TOFE 2017

¹⁴ C'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'Etat.

III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES¹⁵

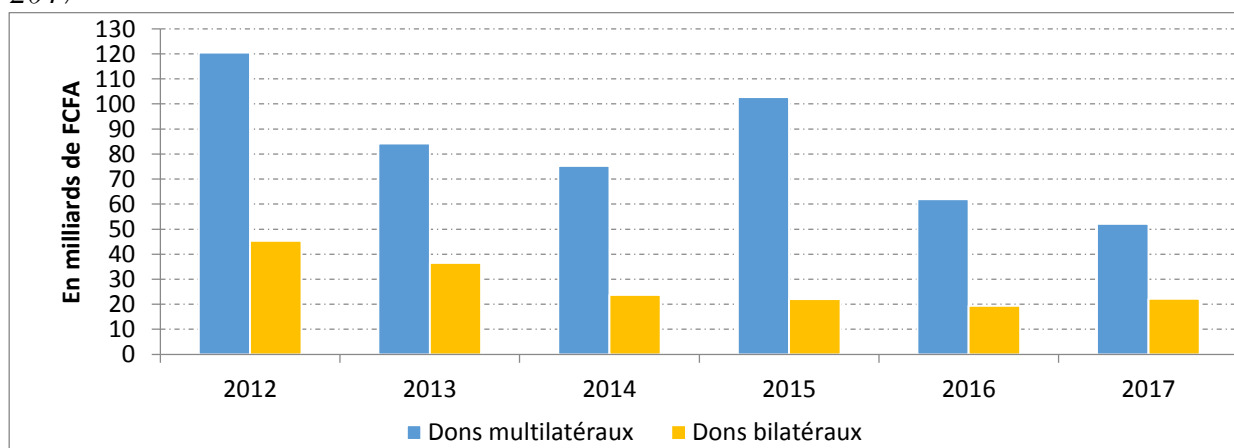
Les appuis budgétaires ont été mobilisés à hauteur de 77,89 milliards de francs CFA en 2017. Ils ont connu une baisse de 52,3% comparativement à l'année 2016 où ils se sont établis à 163,35 milliards de francs CFA. Cette baisse est imputable aussi bien aux dons qu'aux prêts. La baisse des appuis budgétaires entre 2016 et 2017 d'un montant de 85,46 milliards de francs CFA s'explique essentiellement par (i) le non décaissement de l'appui budgétaire général de la Banque mondiale d'un montant de 42,75 milliards de francs CFA (dons : 14,25 milliards de francs CFA et prêt : 28,5 milliards de francs CFA), (ii) le décaissement d'une seule tranche de 3,53 milliards de francs CFA de la part du FMI du fait de la fin du programme de facilité élargie de crédit 2014-2016 en septembre 2017 (le FMI a décaissé annuellement deux tranches d'un montant global moyen de 19 milliards de francs CFA les deux dernières années).

III.2.1. Dons

Les dons ont représenté 95,5% des appuis budgétaires enregistrés en 2017 correspondant à 74,36 milliards de francs CFA contre 81,37 milliards de francs CFA en 2016. Ils enregistrent ainsi une baisse de 7,01 milliards de francs CFA due principalement au non décaissement de la partie dons de l'appui budgétaire de la Banque Mondiale de 14,25 milliards de francs CFA.

En 2017, les dons multilatéraux ont représenté 70,1% des dons contre 29,9% pour les dons bilatéraux.

Graphique 18 : Evolution des dons reçus au titre des appuis budgétaires sur la période 2012-2017



Source : DGESS, à partir des données de la DGCOOP

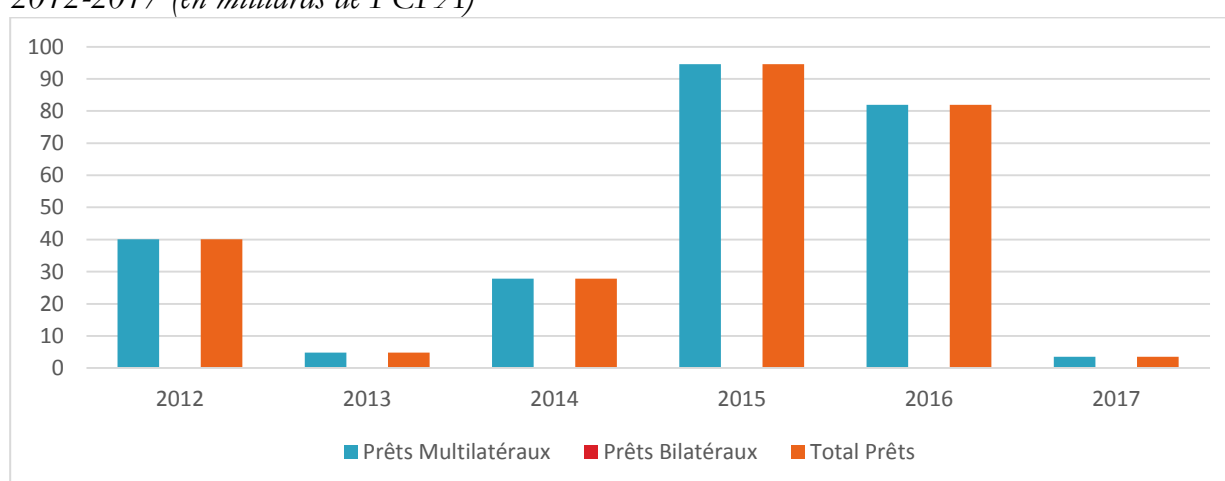
L'analyse du graphique révèle que sur la période 2012-2017, les dons reçus des partenaires proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux (en moyenne 74,5% des dons reçus au titre des appuis budgétaires). Sur cette même période, les dons ont enregistré leur niveau le plus bas en 2017.

¹⁵ Les données proviennent de la Direction générale de la coopération (DGCOOP). Ainsi, les dons reçus ainsi que les prêts contractés au titre des appuis projets.

III.2.2. Prêts

En 2017, le montant des prêts décaissés par les partenaires financiers au profit du Burkina Faso s'est situé à 3,53 milliards de francs CFA contre 81,98 milliards de francs CFA en 2016, soit une baisse remarquable de 78,45 milliards de francs CFA. La baisse remarquable des prêts en 2017 s'explique essentiellement par (i) le non décaissement de la partie prêt de l'appui budgétaire général de la Banque mondiale d'un montant de 28,5 milliards de francs CFA et (ii) le décaissement d'une seule tranche de 3,53 milliards de francs CFA de la part du FMI du fait de la fin du programme de facilité élargie de crédit 2014-2016 en septembre 2017.

Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgétaires sur la période 2012-2017 (en milliards de FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de la DGCOOP

Le graphique montre que sur toute la période sous revue, les prêts au titre des appuis budgétaires ont été contractés uniquement avec les partenaires multilatéraux.

Tableau 3 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2012-2017 (en milliards FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Multilatérale	160,60	89,00	103,05	197,44	144,00	55,65
Prêts	40,05	4,83	27,81	94,64	81,98	3,53
Dons	120,55	84,17	75,25	102,80	62,02	52,11
Bilatérale	45,34	36,49	23,69	22,03	19,35	22,24
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dons	45,34	36,49	23,69	22,03	19,35	22,24
Total appuis budgétaires	205,94	125,49	126,74	219,47	163,35	77,89
Prêts	40,05	4,83	27,81	94,64	81,98	3,53
Dons	165,89	120,66	98,94	124,83	81,37	74,36

Source : DGESS, à partir des données de la DGCOOP

III.3 MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS RÉGIONALE

Au titre de l'année 2017, le Gouvernement burkinabè, à travers le Trésor public, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et de financement du développement. Ainsi, il a été élaboré un programme annuel d'émissions de titres publics dont la mise en œuvre en 2017 a permis d'organiser douze (12) émissions de bons du trésor et onze (11) émissions d'obligations du trésor. Au total, un montant de 630,35 milliards de francs CFA a été mobilisé en 2017 sur le marché financier sous régional contre 468,5 milliards de francs CFA en 2016, ce qui donne un taux d'accroissement de 34,5%.

III.3.1. Au titre des bons du trésor

Au cours de l'année 2017, un montant total de 278,57 milliards de francs CFA a été mobilisé à travers douze (12) émissions de bons du trésor contre 303,5 milliards de FCFA en 2016, soit une baisse de 8,2%. Cette baisse s'explique par la préférence du Burkina Faso pour les obligations au regard des échéanciers de la dette.

Ces émissions se sont caractérisées en 2017 par un taux de souscription qui varie entre 40,4% et 341,5%, un taux moyen pondéré qui oscille entre 5,1% et 6,4% et un taux marginal compris entre 5,5% et 6,6%. Cette situation traduit la confiance renouvelée du marché financier à la signature du Gouvernement du Burkina Faso avec toutefois des situations contrastantes dont l'explication réside essentiellement dans le resserrement des conditions du marché financier régional.

III.3.2. Au titre des obligations du trésor

Un montant de 351,77 milliards de francs CFA a été mobilisé sur le marché financier régional de l'UEMOA en 2017, à travers neuf (09) émissions d'emprunts obligataires par adjudication et deux (02) émissions par syndication contre 165 milliards de francs CFA en 2016, soit un taux d'accroissement de 113,2%. Ces obligations présentent des caractéristiques qui sont entre autres :

- ✓ *les émissions d'obligation par adjudication* sont caractérisées par des maturités de 3 et 5 ans, des montants mis en adjudication entre 13 et 40 milliards de francs CFA, des montants retenus entre 1,18 et 36,03 milliards de francs CFA, des taux d'intérêt entre 6,0 et 6,5% et des taux de rendement ;
- ✓ *les émissions d'obligation par syndication* sont déterminées par des maturités de 7 et 10 ans, des montants nominaux de 75 milliards de francs CFA et des montants retenus de 61,94 et 122,02 milliards de francs CFA.

III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

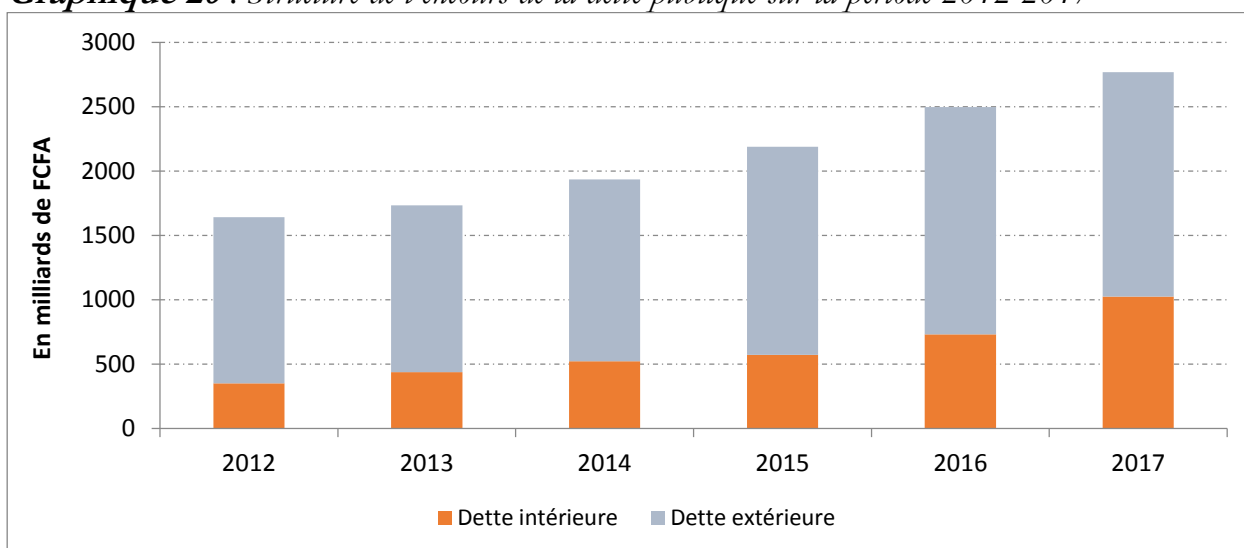
Sur la période 2012-2017, l'encours de la dette publique a connu une croissance annuelle moyenne de 11,3%. Quant au service de la dette, il a enregistré une progression sur la période sous revue, soit 23,6% de croissance annuelle moyenne.

III.4.1. Encours de la dette publique

Resté majoritairement dominé sur la période sous revue par la composante de la dette extérieure (72,3%), le montant de l'encours de la dette s'est établi à 2 767,19 milliards de francs CFA en 2017 contre 2 497,04 milliards de francs CFA l'année précédente, soit une hausse de 10,8%. Cette hausse est la conséquence de l'augmentation de la dette intérieure (40,1%) en 2017. Quant à la dette extérieure, elle a baissé de 1,3%, représentant 23,08 milliards de francs CFA.

Rapporté au PIB nominal, l'encours de la dette a représenté 36,9% en 2017, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2016. Ce poids reste largement en dessous du seuil communautaire fixé à 70% au maximum.

Graphique 20 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2012-2017



Source : DGESS, à partir des données de la DGTCP/DDP

L'analyse du graphique révèle une tendance haussière de l'encours de la dette et ses principales composantes (dettes intérieure et extérieure) sur la période sous revue. Egalement, il est observé une dominance de la composante dette extérieure avec un poids moyen de 72,3% sur la période 2012-2017.

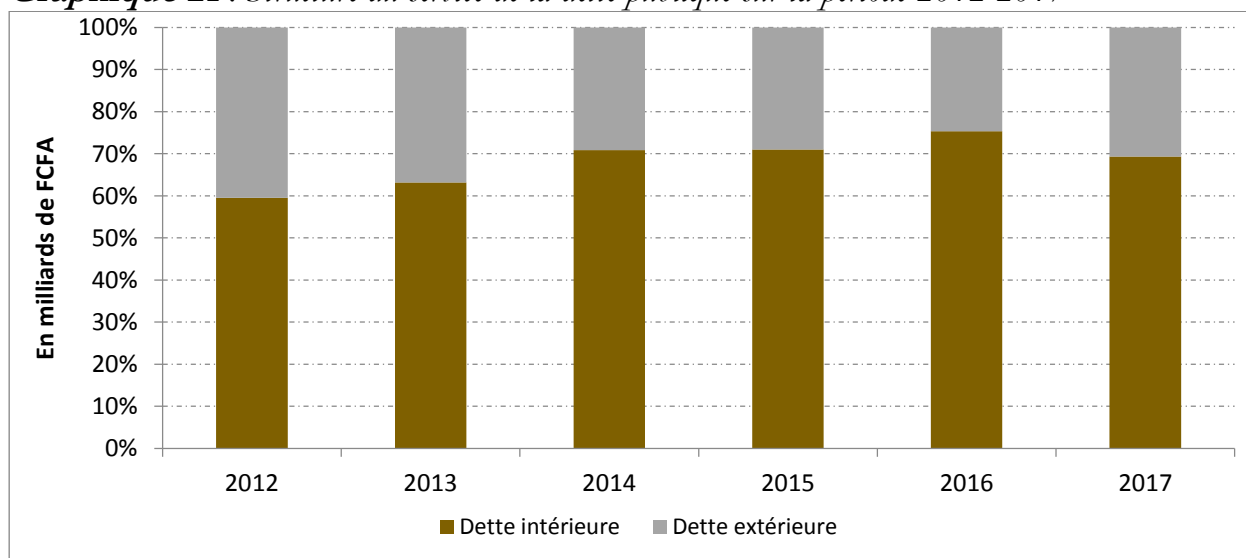
III.4.2. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est passé de 228,39 milliards de francs CFA en 2016 à 229,30 milliards de francs CFA en 2017, soit un accroissement de 0,4%. Le service

en 2017 est composé de 158,93 milliards de francs CFA de la dette intérieure (69,3%) et de 70,37 milliards de francs CFA de la dette extérieure (30,7%).

Par ailleurs, le service de la dette extérieure en 2017 a connu une hausse de 24,9% soit 14,04 milliards de francs CFA, tandis que celui de la dette intérieure a baissé de 7,6% équivalent à 13,13 milliards de francs CFA.

Graphique 21 : Structure du service de la dette publique sur la période 2012-2017



Source : DGESS, à partir des données de la DGTCP/DDP

Sur la période sous revue, la dette intérieure constitue la composante majeure du service de la dette avec une proportion moyenne de 68,2% contre 31,8% pour la dette extérieure.

Tableau 4 : Evolution de la situation de la dette publique sur la période 2012-2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Service de la dette (en milliards de francs CFA)	92,55	105,46	156,41	168,35	228,39	229,30
Dette intérieure	55,13	66,61	110,9	119,16	172,06	158,93
Dette extérieure	37,42	38,85	45,51	48,75	56,33	70,37
Encours de la dette (en milliards de francs CFA)	1 642,25	1 733,74	1 935,39	2 188,51	2 497,04	2 767,19
Dette intérieure	351,69	437,78	523,1	573,46	730,97	1024,2
Dette extérieure	1 290,55	1 295,96	1 412,29	1 615,05	1 766,07	1 742,99
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	5 700,58	5 902,38	6 119,57	6 162,49	6 790,27	7 497,70
Poids de la dette dans le PIB en %						
Encours de la dette (en %)	28,8	29,4	31,6	35,5	36,8	36,9
Dette intérieure	6,2	7,4	8,6	9,3	10,8	13,7
Dette extérieure	22,6	22,0	23,1	26,2	26,0	23,3

Source : DGTCP/DDP, DGEP/DPAM, IAP mars 2018

IV SITUATION DES CRITERES DE CONVERGENCE

IV.1 CRITERES DE L'UEMOA

Conformément à l'Acte additionnel n°01/2015/CCEG/UEMOA du 19 janvier 2015 instituant un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA, l'analyse de l'évolution de la situation économique et financière de l'année 2017 révèle que le Burkina Faso a respecté deux (02) des trois (03) critères de premier rang à savoir le taux d'inflation annuel moyen et le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal. Cependant, les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés.

IV.1.1 Critères de premier rang

La situation des critères de premier rang en 2017 se présentent comme suit :

- ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (norme : $\geq -3\%$). Le déficit budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal est ressorti à $-7,5\%$ en 2017 contre $-3,3\%$ en 2016. Ce ratio n'est pas en conformité avec la norme communautaire ;
- taux d'inflation annuel moyen (norme : $\leq 3\%$)
Ce critère est ressorti à $+0,4\%$ à fin décembre 2017 contre $-0,2\%$ en 2016, en conformité avec la norme communautaire de 3% maximum et à la prévision de $2,1\%$ dans le Programme pluriannuel de convergence (PPC) 2017-2021 ;
- ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal (norme : $\leq 70\%$)
Par rapport à une prévision de $36,4\%$ dans le PPC 2017-2021, ce ratio est ressorti à $36,2\%$ en 2017 comme l'année précédente, en conformité avec la norme communautaire de 70% maximum.

IV.1.2 Critères de second rang

La situation des critères de second rang en 2017 se présentent comme suit :

- ratio de la masse salariale sur recettes fiscales (norme : $\leq 35\%$)
Il est ressorti à $49,9\%$ à fin décembre 2017 contre $51,6\%$ en 2016. Par rapport à la norme de 35% maximum et aux prévisions dans le PPC 2017-2021 au titre de l'année 2017 de $41,9\%$, le Burkina Faso n'a pas respecté ce critère en 2017.
- taux de pression fiscale (norme $\geq 20\%$)
Ce taux a atteint $16,5\%$ en 2017 contre $15,8\%$ en 2016, en deçà de la prévision de $17,4\%$ du PPC 2017-2021. Au regard de la norme communautaire qui est de 20% minimum, ce critère n'a pas été respecté par le Burkina Faso.

Tableau 5 : Etat des critères de convergence de l'UEMOA au titre de 2016 et 2017

	Normes	Réal. 2016	Obj. 2017	Réal. 2017	Observations
CRITERES DE PREMIER RANG					
Ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal (en %)	≥ -3	-3,3	-5,3	-7,5	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 3	-0,2	2,1	+0,4	Respecté
Ratio de l'encours total de la dette publique sur PIB nominal (en%)	≤ 70	36,2	36,4	36,2	Respecté
CRITERES DE SECOND RANG					
Ratio masse salariale sur les recettes fiscales (en %)	≤ 35	51,6	41,9	49,9	Non respecté
Taux de pression fiscale (en %)	≥ 20	15,8	17,4	16,5	Non respecté

Source : CNPE, mars 2018

IV.2 CRITERES DE LA CEDEAO

Au regard des critères de convergence adoptés selon l'Acte additionnel A/SA/01/12/15 du 16 décembre 2015 amendant l'Acte additionnel A/SA/14/06/12 du 29 juin 2012, le Burkina Faso au titre de l'année 2017, a respecté cinq (05) critères sur un ensemble de six (06) critères dont trois (03) critères de premier rang et les deux (02) critères de second rang.

IV.2.1 Critères de premier rang

La situation des critères de premier rang en 2017 se présente comme suit :

- ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au Produit intérieur brut (norme : $\leq 3\%$).
Le déficit budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal est ressorti à 7,9% en 2017 contre 3,3% en 2016. L'objectif retenu pour ce critère dans le PPC 2017-2021 (5,3%) et la norme de 3% au maximum en 2017 n'ont pas été atteints ;
- taux d'inflation en moyenne annuelle (norme : $\leq 10\%$).
Ce critère est ressorti à +0,4% à fin décembre 2017 contre -0,2% en 2016 en conformité avec la norme communautaire de 10% maximum et à la prévision dans le PPC 2017-2021 ;
- réserves extérieures brutes en mois d'importation¹⁶(norme : ≥ 3 mois d'importations).
Projeté à 4,2 mois (BCEAO) à fin décembre 2017 contre 4,4 mois en 2016, le niveau des réserves brutes est en phase avec la norme communautaire de 3 mois minimum ;
- financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale
Le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement du déficit budgétaire par la Banque centrale en 2017. En effet, les concours monétaires de la BCEAO aux Trésors Nationaux ne sont plus autorisés depuis le 1^{er} janvier 2003.

¹⁶ Ce critère est calculé par la BCEAO et le niveau de réalisation est le même pour chaque Etat membre de l'UEMOA

IV.2.2 Critères de second rang

La situation des critères de second rang en 2017 se présentent comme suit :

- ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (norme : $\leq 70\%$).
Tout comme en 2016, le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal est ressorti à 36,2% en 2017, en conformité avec la norme communautaire de 70% au maximum et à l'objectif de 36,4% fixé dans le PPC 2017-2021 ;
- variation du change nominal (norme : $\pm 10\%$).
La variation du taux de change moyen du FCFA par rapport à l'Unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) s'est établie en 2017 à 2,1% (CEDEAO) contre une appréciation de +0,5% en 2016, se situant ainsi dans la bande de $\pm 10\%$.

Tableau 6 : Etat des critères de convergence de la CEDEAO au titre de 2016 et 2017

	Normes	Réa. 2016	Obj. 2017	Réa. 2017	Observations
CRITÈRES DE PREMIER RANG					
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB (%)	$\leq 3\%$	3,3	5,3	7,5	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen (%)	$\leq 10\%$	-0,2	1,4	+0,4	Respecté
Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3 mois	4,4	-	4,2	Respecté
Financement par la Banque Centrale du déficit budgétaire par rapport aux recettes fiscales (RF) de l'exercice précédent	$\leq 10\%$ des RF de l'année précédent e	0,0	0,0	0,0	Respecté
CRITÈRES DE SECOND RANG					
Ratio dette / PIB (%)	$\leq 70\%$	36,2	36,4	36,2	Respecté
Variation du taux de change nominal (%)	Stable $\pm 10\%$	+0,5	-	2,1	Respecté

Source : CNPE, mars 2018

V DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES

V.1 DIFFICULTES

Les difficultés relevées se rapportent à la mobilisation des ressources et à l'exécution des dépenses.

V.1 Difficultés liées à la mobilisation des ressources

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, les principales difficultés recensées sont relatives entre autres à:

- l'insécurité et la menace terroriste ;
- la recrudescence de la fraude douanière, de l'incivisme fiscal et de l'insécurité à laquelle sont exposés les agents lors des sorties pour les recouvrements ;
- l'insuffisance de moyens matériels et financiers ;
- l'insuffisance de personnel d'appui ;
- l'insuffisance de dotation en carburant ;
- les mouvements sociaux ;
- la faible implication des premiers responsables des départements ministériels dans la mobilisation des recettes de services ;
- la pratique abusive du report de résultats au niveau des sociétés minières ne favorisant pas le paiement de dividendes à l'Etat.
- la faible collaboration des banques et des particuliers dans le recouvrement par Avis à Tiers Détenteurs (ATD) ;
- la faible implication des élus locaux dans les actions de recouvrement et de sensibilisation ;
- l'indisponibilité ou l'instabilité du RESINA qui impacte le fonctionnement des logiciels métiers des structures de recettes tels le SINTAX, SYDONIA ;
- les délestages intempestifs de l'électricité ;
- la faible synergie d'actions entre le MINEFID et les autres acteurs concernant les actions de promotions des PPP d'une part et celles de suivi des projets d'autre part, entraînant quelques fois des incompréhensions au niveau des PTF ;
- le faible niveau de maturité des projets du portefeuille du programme PPP de 2016 qui explique le faible niveau de contractualisation des projets ;
- le retard accusé par certaines structures dans la satisfaction des conditions préalables aux décaissements des appuis budgétaires entraînant des non décaissements dans les périodes définies.

V.2 Difficultés liées à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les difficultés majeures se rapportent principalement à:

- l'instabilité du réseau informatique, entraînant souvent le dysfonctionnement des logiciels métiers tels le CID, SIGASPE, SIMP, CIFE, qui grève considérablement les délais de traitement des dossiers;
- la production tardive des pièces justificatives et la faible capacité des structures bénéficiaires à justifier l'utilisation des ressources financières conformément aux dispositions réglementaires ;
- la non prise en compte de tous les projets sur financements extérieurs dans les lois de finances ;
- la faible maîtrise des procédures de passation de la commande publique par certains acteurs de la chaîne de dépense publique;
- le faible suivi dans l'exécution des contrats ;
- la réaction tardive de certains PTF pour la délivrance des avis de non objection.

V.2 PRINCIPAUX DEFIS

Pour une meilleure efficacité dans la gestion des finances publiques, les défis suivants devront être relevés. Il s'agit de :

V.2.1 Défis d'ordre général

Les principaux défis d'ordre général à relever sont les suivants :

- renforcer la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ;
- améliorer le dialogue et le climat social ;
- améliorer le climat des affaires
- améliorer le système d'information financière et de reporting ;
- améliorer la programmation et le suivi des investissements.

V.2.2 Défis liés à la mobilisation des ressources

Les principaux défis liés à la mobilisation des ressources sont les suivants :

- optimiser la mobilisation de ressources intérieures ;
- optimiser la mobilisation des ressources extérieures ;
- renforcer la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ;
- mettre en place le projet cadastre fiscal ;
- améliorer le civisme fiscal.

V.2.3 Défis liés à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les défis à relever principalement sont :

- renforcer l'efficacité et la qualité de la dépense ;

- adapter les outils de l'exécution de la dépense publique à l'approche budget-programme ;
- renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- renforcer la transparence budgétaire.

V.3 PERSPECTIVES

Les perspectives se fondent sur les difficultés et les défis à relever. Ainsi, les actions majeures en matière de politique économique et financière peuvent se présenter comme suit :

V.3.1. En matière des recettes propres

En matière d'amélioration de la mobilisation des recettes propres, il s'agira de :

- poursuivre l'opérationnalisation de la facture normalisée au niveau du réel simplifié ;
- améliorer la couverture du contrôle fiscal ;
- poursuivre l'interconnexion du système informatique de la douane avec ceux des pays voisins (Mali, Ghana, Côte-d'Ivoire et le Togo) ;
- mettre en œuvre le projet cadastre fiscal ;
- poursuivre la modernisation des administrations fiscale et douanière par la simplification des procédures (télédéclaration, télépaiement, l'échange des informations entre la DGI et la DGD à travers l'interfaçage des plateformes SYDONIA World et SINTAX ainsi que l'exploitation des bases de données, etc.);
- intensifier les contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, à travers la sécurisation des quittanciers et l'informatisation de leur gestion ;
- poursuivre les actions de communication institutionnelle et de sensibilisation en vue du renforcement du dialogue à l'endroit des usagers et des partenaires pour un plus grand civisme fiscal ;
- dynamiser les échanges et les recoupements d'informations entre les régies de recettes d'une part et entre les régies de recettes et les autres structures de l'Etat (DGT™, CNSS,...) d'autre part ;
- améliorer la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat.

V.3.2. En matière de ressources extérieures

Les actions suivantes seront entreprises :

- adopter et mettre en œuvre la stratégie nationale de coopération au développement ;
- adopter et mettre en œuvre le référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les PTF ;

- assurer la prise en compte effective de tous les projets sur financements extérieurs dans les différentes lois de finances ;
- déployer le logiciel CIFE dans les unités de gestion des projets et dans les DGESS ;
- améliorer la prévisibilité des ressources extérieures pour assurer une meilleure planification des dépenses ;
- améliorer la planification et le suivi des investissements sur ressources extérieures ;
- poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route pour la mobilisation des financements du PNDES ;
- réviser le cadre juridique des PPP ;
- interconnecter la Plateforme de gestion de l'aide (PGA) et le CIFE.

V.3.3. En matière de gestion des dépenses budgétaires

Pour une meilleure gestion des dépenses budgétaires, il est nécessaire de :

- renforcer l'efficacité de la gestion des dépenses d'investissement ;
- poursuivre les actions de maîtrise de dépenses courantes ;
- réaliser une étude sur la sincérité budgétaire ;
- élaborer le guide de l'ordonnateur adapté à l'approche budget programme ;
- finaliser et adopter le nouveau format de la loi de règlement ;
- poursuivre la dématérialisation des documents du circuit de la dépense publique ;
- poursuivre les efforts de soutien à la décentralisation ;
- poursuivre la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique.

CONCLUSION

La gestion des finances publiques en 2017 s'est déroulée dans un contexte national difficile caractérisé par une situation sécuritaire fragile et une récurrence des revendications sociales. Malgré ce contexte, l'économie nationale a enregistré une augmentation des investissements et une accélération de son rythme de croissance, passant de 5,9% en 2016 à 6,7% en 2017.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 12,1% par rapport à 2016. Quant au niveau d'exécution des dépenses totales et prêts nets, il a connu un accroissement de 28,9% par rapport à 2016.

En matière d'engagements communautaires, tout comme en 2016, le Burkina Faso n'a pas respecté le critère clé « solde global base engagement dons compris rapporté au PIB nominal ».

Des difficultés et insuffisances ont entravé la gestion des finances publiques au cours de l'année 2017. Il s'agit notamment de l'insécurité et la menace terroriste, de la recrudescence de la fraude fiscale et douanière, de l'incivisme fiscal, des mouvements sociaux et de l'insuffisance du suivi dans l'exécution des contrats.

Ces situations indiquent que des efforts doivent être poursuivis en vue de relever les défis liés à l'amélioration de l'efficacité dans la gestion des finances publiques.

Afin de soutenir la dynamique de l'activité économique constatée en 2017 et pour une mise en œuvre réussie du PNDES, des actions devront être menées dans le sens d'améliorer le climat des affaires, de renforcer l'environnement sécuritaire, d'améliorer le niveau de recouvrement des ressources propres et extérieures ainsi que la gestion des dépenses publiques.

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- ✓ CNPE, Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2017 ;
- ✓ DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat gestion 2017 ;
- ✓ DGCMEF, Situation d'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2017 ;
- ✓ DGI, Rapport d'activités 2017 de la Direction Générale des Impôts ;
- ✓ DGD, Rapport d'activités 2017 de la Direction Générale des Douanes ;
- ✓ DGEP, Note technique du budget économique, mars 2017 ;
- ✓ DGESS, Rapport 2017 de mise en œuvre des activités du MINEFID ;
- ✓ DGESS, Rapports sur les finances publiques 2016 ;
- ✓ DGESS, Annuaire statistique de l'économie et des finances 2007-2016 ;
- ✓ DGESS, Plan de travail annuel 2017 ;
- ✓ DGESS, base données infra annuelles ;
- ✓ DGTCP, TOFE séries 2012 à 2017 et annexes ;
- ✓ DGTCP, Bulletin statistique de la dette publique au 31 décembre 2017 ;
- ✓ FMI, Perspectives économiques mondiale, avril 2017 ;
- ✓ Site du Fonds Monétaire Internationale.

**ANNEXE 2 : EQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES
PUBLIQUES 2017**

NOM	PRÉNOM (S)	FONCTIONS
NABOLE	Souleymane	Directeur Général des études et des statistiques sectorielles
KYELEM	K. Jean Paul	Directeur des statistiques sectorielles
SOURA	Dramane	Chef de Service de développement statistique
OUEDRAOGO	Téné	Chef de Service de production statistique
GANSONRE	Ismaël	Chargé de production des statistiques économiques et financières
SISSAO	Issa	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Franck Edouard	Chargé de production des statistiques économiques et financières
BAYALA	Bouboualé	Chargé de production des statistiques économiques et financières

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Sexe	Structures	E-mail	Adresses téléphoniques
1	NABOLE Souleymane	M	DGESS	nabolesouleymane2001@yahoo.fr	70 63 86 87
2	NANEMA Marcellin	M	DGESS/DSS	nanemamarcellin@yahoo.fr	71 50 13 90
3	KYELEM K Jean Paul	M	DGESS/DCPP	kyelemjeanpaul@yahoo.fr	78 69 70 65
4	OUEDRAOGO Téné	F	DGESS/DSS	ouedraogotene@yahoo.fr	70 81 84 63
5	SOURA Dramane	M	DGESS/DSS	drasoura@yahoo.fr	70 67 72 52
6	SANOU Bridgel Prosper	M	DGD	bridgelsanou@gmail.com	71 14 47 74
7	YAMEOGO W. Michel	M	DGI	lehcimyam@gmail.com	70 41 67 78
8	KABORE W. Jean Jacques	M	DGTCP/RG	jacque.online1@gmail.com	70 73 97 73
9	ZALLE Hamadé	M	DGTCP/DDP	hamade.poko@gmail.com	70 13 19 72
10	COMPAORE Judith Félicité	F	DGTCP/DSOFE	judifeli@yahoo.fr	70 73 75 61
11	BELEMBAOGO Boukaré	M	DGTCP/DAMOF	belembaogoboukare@yahoo.fr	60 09 04 07
12	ZERBO S. Yasmine	F	DGB	ezboryasi@gmail.com	70 57 48 05
13	KAMBOU/OUEDRAOGO Sabine	F	DGCMEF	sabrinaok83@yahoo.fr	78 31 35 53

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Sexe	Structures	E-mail	Adresses téléphoniques
14	OUEDRAOGO Mariam	F	DGCOOP	mariamouedraogo27@gmail.com	70 27 48 06
15	BAYALA Ezana	M	DGEP	ezana.bayala@gmail.com	78 44 05 22
16	BOUDA/YAMEOGO T. Odette	F	CNPE	ytodette@yahoo.fr	70 70 83 30
17	GANSONRE Ismaël	M	DGESS/DSS	igansonre@yahoo.fr	78 07 44 65
18	SISSAO Issa	M	DGESS/DSS	issasissao@gmail.com	70 71 88 60
19	BAYALA Bouboualé	M	DGESS/DSS	bayalaboubouale@gmail.com	70 44 58 08
20	TAMBOURA Adama Micaillou	M	DGESS/DFP	adamamicaillou79@yahoo.fr	70 80 10 20
21	Ziba Y. Aubin	M	DGESS/DFP	aubin.ziba@yahoo.fr	78 11 50 61
22	KANTAGBA Inoussa	M	DGESS/DFP	inoussa_kantagba@yahoo.fr	70 27 95 04
23	BOUDA Y Valentin	M	DGESS/DCPP	valentinbouda@gmail.com	70 01 42 64
24	KOEBA Mahomed	M	DGESS/DSEC	mahoeba@yahoo.fr	70 67 09 07
25	YAMEOGA Richard	M	DGESS/DSEC	kiswensida@yahoo.fr	76 74 02 67
26	CONGO S Adéline	F	DGESS/DSEC	soutoongadeline@gmail.com	70 81 67 23
27	SALBRE Soumaïla	M	DGESS/DSEC	salbisma@yahoo.fr	76 04 81 33

N° d'ordre	Nom et Prénom (s)	Sexe	Structures	E-mail	Adresses téléphoniques
28	SANGO/SAVADOGO Rihanata	F	DGESS/DPPO	sarihanat@gmail.com	70 67 32 77
29	BARRO Braima	M	DGESS/DPPO	brahaross@yahoo.fr	70 33 10 51
30	DAVOU Yacouba	M	DGESS/DPPO	yacouba.davou@yahoo.fr	76 94 49 73
31	ZONGO Alexis	M	DGESS/CAT	alexiszongo@yahoo.fr	70 01 55 40
32	LENGANE Toubriyant	M	DGESS/CAT	lenganito@yahoo.fr	70 57 86 49
33	KONE Bimba	M	DGESS/CCI	bimbakone@gmail.com	70 70 14 71
34	NESSAO Oubouan Idrissa	M	DGESS/SAD	oubouannessao@gmail.com	71 02 39 15
35	THIOMBIANO H Philippe	M	DGESS/SRH	philippeobardja@yahoo.fr	70 26 22 13
36	NIGNAN Aboudou Samadou	M	DGESS/SFM	abdoulsamednignan@gmail.com	79 24 25 25
37	KABORE Adoline	F	DGESS/SFM	kaboreadoline@gmail.com	72 50 30 20
38	TRAORE Yé Ida	F	DGESS/SFM	traoreyeida@yahoo.fr	70 73 89 15

ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT DE 2012-2017

TOFE 2012	Prévisions Loi Fin initiale 2012	Prévisions Loi Fin rect 2012	Programme initial 2012	Programme révisé	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	1 239 648 789	1 343 921 105	1 176 797 280	1 300 389 888	1 276 409 882
1.1. Recettes totales	835 261 490	924 667 314	826 100 000	902 514 300	998 909 190
1.1.1. Recettes courantes	835 261 490	924 667 314	826 100 000	902 514 300	998 814 177
1.1.1.1 Recettes fiscales*	724 520 217	812 123 907	719 200 000	812 125 306	890 777 735
1.1.1.2 Recettes non fiscales	110 741 273	112 543 407	106 900 000	90 388 994	108 036 442
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	95 013
1.2. Dons	404 387 299	419 253 791	350 697 280	397 875 588	277 500 692
1.2.1. projets	220 332 789	223 499 791	217 200 000	222 130 587	111 609 103
1.2.2. programmes	184 054 510	195 754 000	133 497 280	175 745 001	165 891 589
2. Dépenses totales et prêts nets	1 343 746 451	1 542 041 776	1 330 164 220	1 472 244 966	1 452 866 031
2.1. Dépenses totales	1 350 682 231	1 548 977 556	1 337 100 000	1 464 180 746	1 453 742 686
2.1.1. Dépenses courantes	651 720 937	770 316 947	650 300 000	785 316 947	828 665 705
Salaires	319 864 568	334 360 916	319 800 000	334 360 916	332 339 644
Dépenses de fonctionnement	104 000 000	124 243 748	104 000 000	124 243 748	120 570 894
Intérêts dus	20 030 369	28 500 712	20 500 000	28 500 712	41 805 615
sur dette intérieure	11 657 455	20 127 798	11 657 455	20 127 798	28 813 884
sur dette extérieure	8 372 914	8 372 914	8 842 545	8 372 914	12 991 730
Transferts courants	207 826 000	283 211 571	206 000 000	298 211 571	333 949 552
2.1.2. Dépenses en capital	698 961 294	778 660 609	686 800 000	678 863 799	625 076 981
Investissements sur ressources propres	327 208 041	395 569 303	324 100 000	327 800 000	402 449 506
Transferts en capital et restructurations	6 300 000	6 300 000	5 500 000	6 300 000	5 496 972
Investissements sur ressources extérieures	365 453 253	376 791 306	357 200 000	344 763 799	217 130 503
2.2. Prêts nets	-6 935 780	-6 935 780	-6 935 780	8 064 220	-876 656
3. Solde global (base engagement)	-104 097 662	-198 120 671	-153 366 940	-171 855 078	-176 456 148
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	-508 484 961	-617 374 462	-504 064 220	-569 730 666	-453 956 840
<i>Solde primaire</i>	-123 001 339	-212 082 444	-126 364 220	-196 466 155	-195 020 723
<i>Solde de base</i>	-143 031 708	-240 583 156	-146 864 220	-224 966 867	-236 826 337
4. Ajustement caisse	0	0	-500 000	0	19 627 279
5. Solde global base caisse	-104 097 662	-198 120 671	-153 866 940	-171 855 078	-156 828 869
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-508 484 961	-617 374 462	-504 564 220	-569 730 666	-381 681 240
6. Financement	69 097 662	227 261 837	144 238 152	157 757 807	150 203 982
6.1. Financement extérieur	123 888 729	133 559 780	118 800 000	102 901 477	85 545 858
6.2. Financement intérieur	-54 791 067	93 702 057	25 438 152	54 856 330	64 658 124
Gap de financement	35 000 000	-29 141 166	9 628 788	14 097 271	0

TOFE 2013	Prévisions Loi Fin initiale 2013	Prévisions Loi Fin rect 2013	Programme initial 2013	Programme révisé oct-13	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	1 484 364 017	1 664 472 252	1 385 203 946	1 445 150 000	1 441 745 624
1.1. Recettes totales	1 066 089 160	1 147 817 441	998 803 946	1 147 900 000	1 117 381 883
1.1.1. Recettes courantes	1 066 089 160	1 147 660 808	998 803 946	1 147 743 367	1 117 271 037
1.1.1.1 Recettes fiscales*	947 541 737	1 022 169 700	886 741 621	1 031 200 000	992 609 756
1.1.1.2 Recettes non fiscales	118 547 423	125 491 108	112 062 325	116 543 367	124 661 281
1.1.2. Recettes en capital	0	156 633	0	156 633	110 846
1.2. Dons	418 274 857	516 654 811	386 400 000	297 250 000	324 363 741
1.2.1. projets	304 897 987	336 329 023	272 500 000	150 850 000	205 230 122
1.2.2. programmes	113 376 870	180 325 788	113 900 000	146 400 000	119 133 619
2. Dépenses totales et prêts nets	1 600 764 804	1 849 398 120	1 536 755 355	1 638 436 728	1 652 655 968
2.1. Dépenses totales	1 590 808 657	1 839 441 973	1 531 855 355	1 628 480 581	1 677 413 637
2.1.1. Dépenses courantes	749 840 198	829 593 611	740 255 355	879 930 581	818 972 127
Salaires	349 565 079	366 265 398	349 600 000	366 315 398	355 523 843
Dépenses de fonctionnement	120 914 366	130 063 828	113 800 000	130 114 828	118 596 199
Intérêts dus	29 855 355	29 855 355	29 355 355	29 900 355	34 755 278
Transferts courants	249 505 398	303 409 030	247 500 000	353 600 000	310 096 807
2.1.2. Dépenses en capital	840 968 459	1 009 848 362	791 600 000	748 550 000	858 441 510
Investissements sur ressources propres	413 280 220	497 698 516	407 900 000	421 900 000	496 978 342
Transferts en capital et restructurations	7 000 000	41 000 000	7 000 000	41 000 000	95 761 045
Investissements sur ressources extérieures	420 688 239	471 149 846	376 700 000	285 650 000	265 702 124
2.2. Prêts nets	9 956 147	9 956 147	4 900 000	9 956 147	-24 757 669
3. Solde global (base engagement)	-116 400 787	-184 925 868	-151 551 409	-193 286 728	-210 910 344
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	<i>-534 675 644</i>	<i>-701 580 679</i>	<i>-537 951 409</i>	<i>-490 536 728</i>	<i>-535 274 084</i>
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	50 822 399
5. Solde global base caisse	-116 400 787	-184 925 868	-151 551 409	-193 286 728	-160 087 945
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	<i>-534 675 644</i>	<i>-701 580 679</i>	<i>-537 951 409</i>	<i>-490 536 728</i>	<i>-484 451 685</i>
6. Financement	61 400 787	180 125 868	134 451 409	188 489 923	162 460 398
6.1. Financement extérieur	91 552 483	110 583 054	79 962 231	136 562 231	34 445 581
Décaissements	115 790 252	134 820 823	104 200 000	160 800 000	60 472 002
Amortissement de la dette extérieure	-24 237 769	-24 237 769	-24 237 769	-24 237 769	-26 026 421
Ajustement taux de change			0		0
6.2. Financement intérieur	-30 151 696	69 542 814	54 489 178	51 927 692	128 014 817
Financement bancaire	2 775 044	76 381 382	54 489 178	54 627 692	98 462 843
Secteur non bancaire	-32 926 741	-6 838 569	0	-2 700 000	29 551 974
<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>					<i>-2 372 454</i>
Gap de financement	55 000 000	4 800 000	17 100 000	4 796 804	0

TOFE 2014	Prévisions Loi Fin initiale 2014	Prévisions Loi Fin Rect 2014 adoptée CNT	Programme initial 2014	Programme révisé	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	1 672 172 388	1 626 516 760	1 556 100 300	1 582 804 913	1 321 150 285
1.1. Recettes totales	1 291 832 276	1 238 322 089	1 242 300 300	1 238 300 000	1 064 703 462
1.1.1. Recettes courantes	1 291 667 812	1 238 157 625	1 242 135 836	1 238 135 536	1 064 691 892
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 158 479 371	1 129 794 036	1 110 500 000	1 129 771 947	940 681 613
1.1.1.2 Recettes non fiscales	133 188 441	108 363 589	131 635 836	108 363 589	124 010 279
1.1.2. Recettes en capital	164 464	164 464	164 464	164 464	11 571
1.2. Dons	380 340 112	388 194 671	313 800 000	344 504 913	256 446 823
1.2.1. projets	266 735 700	260 513 287	216 800 000	216 800 000	157 510 432
1.2.2. programmes	113 604 412	127 681 384	97 000 000	127 704 913	98 936 391
2. Dépenses totales et prêts nets	1 746 061 860	1 768 731 004	1 753 967 556	1 779 712 622	1 434 627 143
2.1. Dépenses totales	1 750 061 860	1 772 731 004	1 741 067 556	1 766 612 622	1 440 761 280
2.1.1. Dépenses courantes	850 278 533	933 335 187	900 611 488	942 793 528	886 632 195
Salaires	401 045 125	437 521 843	401 004 051	441 400 000	437 287 417
Dépenses de fonctionnement	130 445 486	121 172 873	129 601 309	118 421 766	102 374 172
Intérêts dus	29 520 840	29 520 840	34 401 599	28 921 599	44 011 188
sur dette intérieure	17 469 355	17 469 355	17 003 549	16 903 549	29 312 024
sur dette extérieure	12 051 485	12 051 485	17 398 051	12 018 051	14 699 164
Transferts courants	289 267 082	345 119 631	335 604 529	354 050 162	302 959 418
2.1.2. Dépenses en capital	899 783 327	839 395 816	840 456 068	823 819 094	554 129 085
Investissements sur ressources prop	521 238 995	459 403 273	516 756 068	469 119 094	329 294 818
Transferts en capital et restructuratio	9 500 000	9 800 000	9 500 000	40 500 000	9 122 328
Investissements sur ressources exté	369 044 332	370 192 543	314 200 000	314 200 000	215 711 940
2.2. Prêts nets	-4 000 000	-4 000 000	12 900 000	13 100 000	-6 134 137
3. Solde global (base engagement)	-73 889 472	-142 214 243	-197 867 256	-196 907 709	-113 476 858
<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	<i>-454 229 584</i>	<i>-530 408 915</i>	<i>-511 667 256</i>	<i>-541 412 622</i>	<i>-369 923 681</i>
4. Ajustement caisse	0	0	0	0	75 990 987
5. Solde global base caisse	-73 889 472	-142 214 243	-197 867 256	-196 907 709	-37 485 871
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	<i>-454 229 584</i>	<i>-530 408 915</i>	<i>-511 667 256</i>	<i>-541 412 622</i>	<i>-293 932 694</i>
6. Financement	18 889 472	86 290 370	193 067 256	189 907 709	41 975 855
6.1. Financement extérieur	74 552 536	134 953 434	88 100 000	123 400 000	51 414 485
6.2. Financement intérieur	-55 663 064	-48 663 064	104 967 256	66 507 709	-9 438 630
<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>					<i>-4 489 983</i>
Gap de financement	55 000 000	55 923 873	4 800 000	7 000 000	0

TOFE 2015	Prévisions Loi Fin initiale 2015	Prévisions Loi Fin rect 2015	Programme initial 2015	Programme révisé 2015	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	1 426 263 649	1 410 702 080	1 414 500 000	1 368 711 560	1 277 975 142
1.1. Recettes totales	1 145 111 306	1 059 913 632	1 147 900 000	1 057 840 560	1 047 933 652
1.1.1. Recettes courantes*	1 145 111 306	1 059 068 486	1 147 900 000	1 057 840 560	1 047 933 652
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 035 210 376	944 934 955	1 041 310 000	927 401 356	929 278 159
1.1.1.2 Recettes non fiscales	109 900 930	114 133 531	106 590 000	130 439 204	118 655 493
1.1.2. Recettes en capital	0	845 146	0	0	0
1.2. Dons	281 152 343	350 788 448	266 600 000	310 871 000	230 041 490
1.2.1. projets	224 254 527	224 254 527	180 100 000	181 600 000	105 211 381
1.2.2. programmes	56 897 816	126 533 921	86 500 000	129 271 000	124 830 108
2. Dépenses totales et prêts nets	1 676 621 085	1 614 138 872	1 588 223 076	1 526 571 447	1 411 596 113
Depenses interieures et prets nets	1 284 765 871	1 222 283 658	1 284 726 167	1 263 911 447	1 197 235 389
2.1. Dépenses totales	1 679 552 599	1 617 070 386	1 590 523 076	1 529 471 447	1 424 157 337
2.1.1. Dépenses courantes	965 734 294	925 192 145	960 123 076	965 671 447	923 205 710
Salaires	469 214 720	469 531 073	469 214 720	456 700 000	468 529 629
Dépenses de fonctionnement	122 571 447	122 737 558	122 571 447	122 571 447	109 443 139
Intérêts dus	39 776 513	39 776 513	39 136 909	39 700 000	43 752 145
sur dette intérieure	24 039 604	24 039 604	23 400 000	24 000 000	27 877 950
sur dette extérieure	15 736 909	15 736 909	15 736 909	15 700 000	15 874 195
Transferts courants	334 171 614	293 147 002	329 200 000	346 700 000	301 480 797
2.1.2. Dépenses en capital	713 818 305	691 878 241	630 400 000	563 800 000	500 951 627
Investissements sur ressources propres	337 700 000	315 759 936	342 640 000	316 840 000	302 465 098
Transferts en capital et restructurations	7 660 000	7 660 000	7 660 000	7 660 000	46 917 433
Investissements sur ressources extérieures	368 458 305	368 458 305	280 100 000	239 300 000	151 569 096
2.2. Prêts nets	-2 931 514	-2 931 514	-2 300 000	-2 900 000	-12 561 224
3. Solde global (base engagement)	-250 357 436	-203 436 792	-173 723 076	-157 859 887	-133 620 971
5. Solde global base caisse	-250 357 436	-203 436 792	-173 723 076	-217 859 887	-222 835 821
6. Financement	119 989 642	203 436 792	43 955 909	199 000 000	220 862 436
6.1. Financement extérieur	148 307 287	173 307 287	74 255 909	85 800 000	89 200 831
Erreurs et omissions(=surfinancement)					1 973 385
Gap de financement	130 367 794	0	129 767 167	18 859 887	0

TOFE 2016	Prévisions Loi Fin initiale 2016	Prévisions Loi Fin rect 2016	Prévisions Loi Fin rect N°2_2016	Programme initial 2016	Programme révisé 2016	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	1 390 355 309	1 467 673 008	1 570 175 716	1 479 574 371	1 536 900 000	1 412 547 904
1.1. Recettes totales	1 179 968 489	1 253 901 489	1 283 901 489	1 179 902 852	1 270 500 000	1 230 509 820
1.1.1. Recettes courantes*	1 179 968 489	1 253 901 489	1 283 901 489	1 179 902 852	1 270 500 000	1 230 479 647
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 067 616 942	1 122 291 279	1 127 291 279	1 066 402 852	1 121 599 966	1 075 393 675
1.1.1.2 Recettes non fiscales	112 351 547	131 610 210	156 610 210	113 500 000	148 900 034	155 085 972
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	30 173
1.2. Dons	210 386 820	213 771 519	286 274 227	299 671 519	266 400 000	182 038 084
1.2.1. projets	210 386 820	213 771 519	213 771 519	213 771 519	200 200 000	100 840 000
1.2.2. programmes	0	0	72 502 708	85 900 000	66 200 000	81 198 084
2. Dépenses totales et prêts nets	1 695 419 538	1 765 741 064	1 796 632 053	1 689 610 042	1 756 400 000	1 665 035 909
2.1. Dépenses totales	1 698 351 049	1 768 672 575	1 799 563 564	1 692 571 519	1 759 300 000	1 673 699 199
2.1.1. Dépenses courantes	943 969 299	1 049 809 348	1 070 590 337	988 100 000	1 049 500 000	1 118 749 159
Salaires	487 616 770	507 985 627	519 074 616	487 600 000	518 900 000	554 474 409
Dépenses de fonctionnement	139 103 239	139 903 328	140 307 858	139 100 000	139 900 000	127 983 524
Intérêts dus	49 512 166	49 512 166	49 512 166	49 000 000	50 500 000	65 347 060
sur dette intérieure	27 806 166	27 806 166	27 806 166	27 700 000	28 800 000	48 535 087
sur dette extérieure	21 706 000	21 706 000	21 706 000	21 300 000	21 700 000	16 811 973
Transferts courants	267 737 124	352 408 227	361 695 697	312 400 000	340 200 000	370 944 166
2.1.2. Dépenses en capital	754 381 750	718 863 227	728 973 227	704 471 519	709 800 000	554 950 040
Investissements sur ressources propres	325 339 030	356 284 709	366 394 709	390 700 000	413 700 000	338 551 605
Transferts en capital et restructuration	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	6 988 436
Investissements sur ressources extérieures	421 542 720	355 078 518	355 078 518	306 271 519	288 600 000	209 410 000
2.2. Prêts nets	-2 931 511	-2 931 511	-2 931 511	-2 961 477	-2 900 000	-8 663 291
3. Solde global (base engagement)	-305 064 229	-298 068 056	-226 456 337	-210 035 671	-219 500 000	-252 488 005
5. Solde global base caisse	-305 064 229	-298 068 056	-226 456 337	-210 035 671	-219 500 000	-165 396 323
6. Financement	65 506 770	-4 342 131	226 456 337	191 300 000	200 800 000	164 282 952
6.1. Financement extérieur	172 463 900	102 614 999	168 413 467	121 700 000	99 300 000	132 485 745
6.2. Financement intérieur	-106 957 130	-106 957 130	58 042 870	69 600 000	101 500 000	31 797 208
Gap de financement	239 557 459	302 410 187	0	18 735 671	18 700 000	0

TOFE 2017	Prévisions Loi Fin initiale 2017	Prévisions Loi Fin rect 2017	Prévisions Loi Fin rect N°2	Programme initial 2017	Programme révisé 2017	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 032 550 351	2 032 550 351	1 795 376 655	1 745 795 336	1 750 700 000	1 583 574 831
1.1. Recettes totales	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1. Recettes courantes*	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 276 000 000	1 238 241 608
1.1.1.2 Recettes non fiscales	119 018 351	119 018 351	125 518 351	122 800 000	135 000 000	151 029 767
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	0
1.2. Dons	598 036 664	598 036 664	354 362 968	307 500 000	339 700 000	194 303 456
1.2.1. projets	261 436 664	261 436 664	261 436 664	229 600 000	261 400 000	119 946 981
1.2.2. programmes	336 600 000	336 600 000	92 926 304	77 900 000	78 300 000	74 356 475
2. Dépenses totales et prêts nets	2 451 441 801	2 451 441 801	2 293 540 249	2 015 033 528	2 020 548 687	2 146 470 212
2.1. Dépenses totales	2 455 193 114	2 455 193 114	2 297 291 562	2 018 784 841	2 024 300 000	2 149 995 443
2.1.1. Dépenses courantes	1 147 976 532	1 170 180 766	1 206 263 797	1 117 884 841	1 180 200 000	1 318 660 944
Salaires	550 784 841	552 175 057	573 049 200	550 784 841	623 000 000	617 950 719
Dépenses de fonctionnement	145 300 000	144 885 869	153 521 763	145 300 000	145 300 000	174 079 073
Intérêts dus	68 191 691	68 191 691	68 191 691	67 600 000	68 200 000	69 515 114
sur dette intérieure	45 235 360	45 235 360	45 235 360	47 700 000	45 200 000	49 351 287
sur dette extérieure	22 956 331	22 956 331	22 956 331	19 900 000	23 000 000	20 163 827
Transferts courants	383 700 000	404 928 149	411 501 143	354 200 000	343 700 000	457 116 038
2.1.2. Dépenses en capital	1 307 216 582	1 285 012 348	1 091 027 765	900 900 000	844 100 000	831 334 500
Investissements sur ressources pro	903 963 250	881 759 016	682 781 883	544 900 000	440 900 000	570 378 928
dont chèques du trésor	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Transferts en capital et restructurat	15 200 000	15 200 000	20 192 550	15 200 000	15 200 000	16 519 421
Investissements sur ressources ext	388 053 332	388 053 332	388 053 332	340 800 000	388 000 000	244 436 151
2.2. Prêts nets	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 525 231
Rembours. prêts (hors	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-8 421 222
Avances et rétrocession						4 895 990
3. Solde global (base engagement)	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-562 895 381
5. Solde global base caisse	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-488 132 712
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	<i>-1 016 928 114</i>	<i>-1 016 928 114</i>	<i>-852 526 562</i>	<i>-576 738 192</i>	<i>-609 548 687</i>	<i>-682 436 168</i>
6. Financement	17 600 609	339 127 439	295 737 439	269 300 000	244 500 000	482 566 071
6.1. Financement extérieur	134 607 157	134 607 157	116 417 157	100 800 000	127 000 000	74 281 772
6.2. Financement intérieur	-117 006 548	204 520 282	179 320 282	168 500 000	117 500 000	408 284 299
Gap de financement	²	79 764 011	202 426 155	-61 808	25 348 687	0

ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2017 EN MILLIONS DE FCFA

N° d'ordre de l'émission	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Date de valeur	janv-17	févr-17	mars-17	mars-17	avr-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	juil-17	sept-17	sept-17	oct-17	nov-17	nov-17	déc-17
	20-janv-17	15-févr-17	17-mars-17	17-mars-17	13-avr-17	13-avr-17	19-mai-17	16-juin-17	22-juil-17	22-juil-17	8-sept-17	8-sept-17	18-oct-17	8-nov-17	23-nov-17	20-déc-17
Date d'échéance	20-avr-17	13-févr-18	14-sept-17	15-juin-17	11-avr-18	11-oct-17	16-nov-17	14-juin-18	21-janv-18	22-juil-18	7-déc-17	8-mars-18	17/4//2018	8-mai-18	21-nov-18	18-déc-18
Maturité (en jours)	91	364	182	91	364	182	182	364	182	364	91	182	182	182	364	364
Nombre de participants	15	15	12	15	10	9	12	14	15	11	17	23	18	9	9	5
Nombre de souscriptions	37	25	29	29	16	25	22	18	29	27	40	41	37	16	19	13
Montant global des soumissions	48 955	21 696	44 803	32 345	17 610	28 050	27 257	9 220	26 695	28 981	40 127	51 224	34 172	21 300	19 532	10 100
Soumissions retenues	20 055	19 446	26 818	11 682	8 090	18 000	6 757	7 195	13 050	17 016	16 500	16 500	30 532	21 300	19 532	6 100
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les souscriptions	139,9%	62,0%	220,4%						159,1%		304,5%		113,9%	85,2%		40,4%
Taux de couverture du montant mis par les soumissions retenues	57,3%	55,6%	110,0%						86,0%		110,0%		101,8%	85,2%		24,4%
Taux marginal	5,5000%	6,5000%	6,0000%	5,9998%	6,0000%	5,7500%	6,0000%	6,2500%	590,0000%	6,0000%	5,5000%	5,7000%	5,9000%	6,2000%	6,5998%	6,5000%
<i>Taux pondéré moyen</i>	<i>5,0454%</i>	<i>6,2637%</i>	<i>5,7693%</i>	<i>5,4813%</i>	<i>5,9215%</i>	<i>5,5625%</i>	<i>5,8549%</i>	<i>5,9923%</i>	<i>5,8441%</i>	<i>5,9897%</i>	<i>5,4162%</i>	<i>5,6017%</i>	<i>5,6620%</i>	<i>5,6542%</i>	<i>6,1298%</i>	<i>6,4244%</i>

ANNEXE 6: EVOLUTION DES CRITERES DE L'UEMOA DE 2011-2016

Evolution des critères de premier rang UEMOA de 2012-2017

	Normes	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
		Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal
Ratio solde budgétaire de base sur PIB nominal (en %)	≥ -3	-2,8	-3,1	-2,0	-3,6	-1,4	-1,9	-1,5	-2,1	-2,7	-3,1	-5,3	-7,5
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (en %)	$\leq 3\%$	2,8	3,8	2,2	0,5	2,6	-0,2	1,8	0,9	1,9	-0,2	2,1	+0,4
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	$\leq 70\%$	31,0	28,0	29,2	28,6	28,9	30,4	27,3	32,7	32,0	34,2	36,4	36,2

Evolution des critères de second rang UEMOA de 2012-2017

	Normes	2012		2013		2014		2015		2016		2017	
		Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal	Obj	Réal
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	$\leq 35\%$	44,1	37,3	38,1	35,8	34,9	46,5	38,1	50,4	49,9	51,6	41,9	49,9
Taux de pression fiscale (en %)	$\geq 20\%$	14,2	15,6	15,5	16,8	18,2	15,2	15,8	14,1	15,2	15,0	17,4	16,5

ANNEXE 7 : NOUVELLES RECETTES DE SERVICE IDENTIFIEES EN 2017

Au cours de l'année 2017, les missions de prospection ont permis d'identifier de nouvelles de recettes dans les institutions et départements ministériels. On a :

Au niveau du CSC :

- la taxe de concession d'entrée sur le marché burkinabé de l'audiovisuel
- la redevance applicable aux éditeurs de service de radio et de télévision à vocation internationale et aux distributeurs de services audiovisuels à péage.

Au niveau du MINEFID :

- les produits de la vente des dossiers d'appel à concurrence et des cahiers de charges des contrats par la procédure d'entente directe ;
- les frais de délivrance d'agrément de maîtrise d'ouvrage public déléguée.

Au niveau du MUH :

- les frais de d'étude de dossiers et la délivrance d'agrément techniques aux entreprises dans le domaine du bâtiment, aux architectes, aux urbanistes, aux ingénieurs du bâtiment, aux géomètres-experts, aux experts-immobiliers et aux promoteurs immobiliers et/ou fonciers ;
- les frais de traitement des dossiers des demandeurs des logements sociaux et économiques, de délivrance des attestations des logements sociaux et économiques ;
- les frais d'assistance aux auto-constructeurs ;
- les frais de supervision des travaux de construction des logements sociaux ;
- les frais de validation des projets immobiliers et fonciers, de suivi et de contrôle des projets immobiliers et fonciers ;
- les frais d'étude des projets immobiliers de l'Etat et de ses démembrements ;
- les frais de délivrance d'autorisation de mise en vente de logements ;

- les frais d'inscriptions aux logements sociaux et économiques;
- les frais de formation de maçons et de tâcherons ;
- les frais d'inscription sur le répertoire de revendeurs de matériaux de construction ;
- les frais d'étude et le suivi des projets de rénovation, de restructuration et de réhabilitation des quartiers anciens.

Au niveau du MCIA :

- les frais de visites physiques de sites et les constatations de démarrage d'activités ;
- les frais de délivrance d'agréments et d'attestations en matière commerciale et industrielle ;
- la gestion des zones industrielles.

Au niveau du MDENP :

- les frais de délivrance du passeport TIC (P@ssetic) et de délivrance d'agréments techniques incubateurs et accélérateurs TIC ;
- les frais de contrôle technique des chantiers informatiques ;
- les frais de traitement des dossiers de demande du certificat d'interopérabilité des systèmes d'information ;
- les frais d'homologation des appareils électroniques importés au Burkina Faso.

Au niveau du MAAH :

- les frais d'étude de dossiers pour l'obtention de l'avis pour la délivrance du Certificat National de Conformité (CNC) ;
- les frais d'études de dossiers pour l'obtention de l'avis pour la délivrance des agréments ou le renouvellement des agréments ;
- le produit des ventes aux enchères publiques d'engrais provenant des confiscations.